AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

JEUDI SOIR, 3 mars 1859.

[illegible] de M. Tosta—1re représentation de ROBERT LE DIABLE, grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

VENDREDI, 4—Débuts de Mme LABORDE première chanteuse de grand opéra et Mme BERKEL, NORMA.

Théâtre des Variétés.

JEUDI SOIR, 3 mars 1859.

Quatrième représentation de London Assurance. Pas de trois, par Miles Gale et Jackson.

Prix d'entrée—1re loge [illegible] et parquets, 75 cents; loges (aux troisièmes, seulement pour les personnes de couleur) 50 cents; galeries, 25 cents; loges particulières, $5.

Le contrôle est ouvert, tous les jours, de 10 à 2 heures. Le spectacle commence à sept heures.

Théâtre St Charles.

JEUDI SOIR, 3 mars 1859.

The jealous Wife, comédie—Mme Julia Deane Hayne remplira le principal rôle.... Le spectacle se terminera par Your life in danger.

AMPHITHÉÂTRE ET MUSÉE DE SPALDING & ROGERS.

Coin St-Charles & Commercial Place.

Troupe dramatique et équestre de Louise Wells.—Les chevaux BLACK BESS et VESUVIUS.

JEUDI SOIR, 3 mars.

Dernière représentation de Kit Carson or the hunter of the Prairie, drame équestre.. Tom Cringle's Log or the Middy ashore. Spectacle TOUS LES SOIRS et tous les SAMEDIS A MIDI.

Amphithéâtre.................. 50 cents—Musée 25 cts

Musée de Vannuchi.

Rue St-Charles, No 107.

OUVERT tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Le propriétaire a engagé, pour quelque temps seulement, Mme BARRANTES, la magicienne, et le SORCIER D'ISIS, qui étonnent tous les spectateurs.

L'ENFANT ESAU, fils de la célèbre Femme barbue.

Melle LAURA HARRIS, âgée de 15 ans, taille de 32 pouces.

Mlle LIZZIE HARRIS, pesant 650 livres.

LE GEN. TOM LITTLEFINGER, à 38 ans; sa taille est de 30 pouces.

Plus de DEUX CENTS FIGURES EN CIRE dont la plupart sont mues par la machine.

Une grande collection de Curiosités vivantes et artificielles.

Prix d'entrée, 50 cents. Pour les enfants, moitié prix.—Le spectacle commence à 7 heures et demie.—La représentation de jour a lieu tous les samedis, à midi et demi.

Avis spécial.—Les étrangers sont priés de demander le MUSÉE DE VANNUCHI. 6fev

Théâtre d'Orléans

BALS MASQUÉS DE SOCIÉTÉ.

LE second bal de la série des bals masqués de société du Théâtre d'Orléans aura lieu VENDREDI prochain, 4 mars.

Le comité d'invitation et d'admission se réunira au bureau du théâtre mercredi, 2 court, à 7 heures du soir, et vendredi 4, à midi.

Messieurs les souscripteurs sont priés d'envoyer leurs listes d'invitations avant les réunions du comité.

Les portes seront ouvertes pour le bal à 10 heures et demie précises. 2 mars—3

Salle des Odd-Fellows.

GRANDS BALS PARÉS ET MASQUÉS

Par l'Association des Fils de la Louisiane.

UNE série de trois bals sera donnée comme suit:

1er bal, mercredi, 16 février;

2me bal, mardi 1er mars;

3me bal, samedi, 19 mars.

COMITÉ.

S. P. de Labarre, C. R. Faget, J. Gros, S. E. Cressé, A. Dalpeach, M. C. Blanco, Auguste Larose, L. J. Courtault, N. A. Llambias, A. Fambois, E. Fabre, F. B. Boisfontaine, A. Chopard, J. P. Montamat, P. X. Barbot.

Ce comité se réunira tous les soirs à l'Odd Fellows' Hall de 7 heures à 9 heures.

On pourra se procurer des invitations pour les dames en s'adressant à l'Odd Fellows' Hall. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité.

Billets pour hommes $1. On se les procure en s'adressant aux membres composant le comité.

Nov—dec16&31,21,25,28—mar 2&3,7,9,11,15,18,19

SECOND BAL TRAVESTI D'ENFANS,

DONNÉ PAR LE PROF. J. VEGAS,

A L'ODD FELLOWS'HALL.

Le Prof. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que son SECOND BAL D'ENFANS TRAVESTI sera donné

JEUDI, 3 mars 1859,

A L'ODD FELLOWS' HALL.

Le Bal commencera à 7 heures et demie et continuera jusqu'à 11 heures, après quoi le Bal des adultes commencera.

Prix d'entrée:

Dames et demoiselles qui ne sont pas élèves, gratis
Messieurs... $1 00
Jeunes gens de 12 ans au plus.......................... 50
Demoiselles et garçons—élèves......................... Gratis

Les dames et les demoiselles désirant obtenir des invitations, sont priées de faire connaître leurs noms et leurs résidences au secrétaire, au bureau de la salle de bal, ou au Prof. J. Vegas, à l'Odd Fellows' Hall.

Positivement, aucune invitation de dame ne pourra être obtenue le jour du bal.

On pourra se procurer des billets de messieurs dans la salle, dans les magasins de musique et au contrôle sur le jour du bal.

Personne ne sera admis s'il ne présente son billet à la porte. 14 fev—au 3 mars

Salle des Odd Fellows.

Grand bal paré et masqué,

Donné par la LOGE PERSÉVÉRANCE No 8,

de l'Ancien Ordre des Good Fellows.

SAMEDI SOIR, 5 MARS 1859.

—Directeurs—

A. Shaw, Bidault, E. de Lamley, H. Peterson, M. Infante, E. Jeannesse, G. Negri, B. Rodriguez, J. Levi, H. Faber, F. Maneat, R. Robert, C. Dreux, R. Moses, T. Alberti, P. W. Lesslie, E. Moses.

—Comité d'invitation—

A. A. Canon, A. Bempez, A. Maurras, G. Moses, Jos. Prima, M. Gandolfo, M. Kokernot.

—Directeurs de la salle—

A. A. Canon, J. Mangolara, L. Bourgeois, G. Moses, L. Blum, Jos. Prima.

Le comité d'invitation des dames se réunira tous les lundis, mercredis et vendredis soirs, au No 104 rue Royale.

On peut faire des demandes pour invitation de dames au salon de photographie de S. G. Morse, encoignure des rues Camp et Gravier, ainsi qu'au No 104 rue Royale.

Prix des billets, $2 50. 8fev—asém

A. O. G. F.

UN GRAND BAL PARÉ sera donné par les Loges Schiller No 4; Liberal No 5 et Hope No 6, de l'ancien Ordre des Good Fellows,

Lundi soir, 7 mars 1859.

Salle de Odd Fellows.

DIRECTEURS

Loge Schillar No 4 — Loge Liberal No 5
Wm Nord — B Rodriguez
H Spengler — C de Monasterio
G J Heibmacher — J Planellas
B Halibess — Anthony Sambola

Loge Hope No 6

J B Smith — Léon Drouet
Charles Will — P W Leslie
P Bidault

Les demandes d'invitations pour dames devront être adressées à un membre quelconque du comité. Positivement, aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité.

Billets pour hommes—$2 50. On se les procure en s'adressant à un des directeurs quelconque

23 fv—jusq 7m

Grand Bal de Mardi Gras à l'Odd-Fellows' Hall.

LE dernier bal de société paré, masqué et travesti de la série organisée par les jeunes gens, aura lieu

MARDI [mardi-gras] 8 MARS.

Le comité est heureux de pouvoir annoncer qu'il s'est entendu avec

MUSARD,

Le célèbre chef d'orchestre des bals masqués du grand Opéra de Paris et des bals donnés à la cour de France, lequel, avec son orchestre de Paris, fera, dans cette circonstance, sa seule et unique apparition à la Nouvelle-Orléans, comme directeur d'un bal. Il donnera, en outre,

UN GRAND CONCERT-PROMENADE,

dont le programme est publié ci-dessous, commencera à 8 heures et demie et se prolongera jusqu'à 9 heures et demie, heure où le bal sera ouvert.

On pourra se procurer des billets en s'adressant aux secrétaires, au bureau de la salle de bal (entrée dans la rue du Camp) depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

Pour les billets de dames, on devra également s'adresser au secrétaire, en indiquant le nom et la résidence.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les commissaires.

Toute personne masquée est tenue d'ôter son masque avant d'entrer dans la salle de bal.

Il ne sera admis aucun billet d'invitation pour dames après la dernière assemblée des Directeurs, laquelle aura lieu le soir qui précède le bal.

Il ne sera livré de billets le soir même du bal. 21 fv—au 8m

GRAND CONCERT PROMENADE

au bal de la Société des jeunes gens par

L'ORCHESTRE DE MUSARD,

qui exécutera les morceaux suivants:

LES ZOUAVES, quadrille guerrier.
CECILIA, polka variations par Lecomte.
CHAMPAGNE—Galop.
BOEUFS et MOUTONS, quadrille comique.
POLKA DU COUCOU et du CRIQUET.
EXPRESS TRAIN GALLOP.

M. Musard et son orchestre exécuteront pour "le Programme des danses" un choix de morceaux tirés de ses plus célèbres quadrilles, polkas, valses, etc. et répétera pendant la soirée quelques uns des morceaux de concert.

Pour l'heure du concert voir l'annonce ci-dessus. 2 mars—

Salle Maçonnique.

UN BAL PARÉ ET MASQUÉ,

Sera donné dans la susdite salle, MARDI, 8 mars 1859, sous la direction des messieurs dont les noms suivent:

John McKee, W H Holland
A P Dauké, J H Clark,
Geo P Evans, A F Bartlett,
J P Christian, A C Pierpont,
G Saunig, Samuel S Hick,
Jos Chollet, J M Bernandes,
J E Medley, Jos Santini.

Directeur de la salle, le Prof. A. GERHARDT.

Les messieurs désirant avoir des invitations pour dames sont priés de donner leurs noms, à l'un des comités directeurs ou à M. JOS CHOLLET, Bal, afin qu'ils soient soumis au comité.

15 fev—3m 8 m

AGENT!—AGENT!

LOUIS BLANC,

PRET D'ARGENT SUR DEPOT,

Rue Conti, 67,

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc., et sur toute sorte de marchandises de valeur.

ACHATS ET VENTES DE BIJOUX. [illegible]

A VENDRE par le navire Pepperell, de Bordeaux—[illegible] [illegible]

VENTE A L'ENCAN

Part de la ville de Baltimore dans la

succession de John McDonogh

Seconde vente, propriétés importantes, à savoir: des propriétés améliorées, des maisons, de très beaux terrains et îlets situés dans le Deuxième et le Troisième District.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Bureau encoignure Conti et passage de la Bourse.

JEUDI, 17 mars 1859, et le jour suivant, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, par ordre et sous la surveillance de MM. Brantz Mayer, William S. Peterkin et Thomas L. Emory, agents de la ville de Baltimore, et conformément à une ordonnance du maire et du conseil de ville de ladite ville, enregistré au bureau de M. H. B. Cenas, notaire public à la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la ville de Baltimore:

DEUXIEME DISTRICT

No 1—UN TERRAIN de choix situé dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bienville, Bassin et Douane. Ledit terrain a deux encoignures, une dans la rue des Remparts et Bienville, et l'autre dans les rues Bassin et Bienville. Il a, au pied américain, 35 pieds de face à la rue des Remparts, 35 pieds de face à la rue du Bassin, 127 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville; 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre ligne qui se rapproche le plus de la rue du Canal. Ensemble une maison basse située au coin des rues Remparts et Bienville; une autre maison en bois à côté et faisant face à la rue des Remparts; une bâtisse dans le fond, faisant face à la rue Bienville; hangars, puits, lieux d'aisance, etc. La maison de l'encoignure est occupée par une grocerie. *Le terrain est de très grande valeur pour une résidence.*

2—Deux terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Canal, Dauphine, Douane et Bourgogne. Ces terrains se touchent, sont désignés par les nos 1 et 2 et ont, au pied américain, les dimensions suivantes:

Le no 1 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, la même largeur sur la ligne du fond, 42 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une vieille bâtisse en bois faisant face à la rue de la Douane et une partie d'une autre maison, hangars, etc., etc.

Le no 2 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, la même largeur sur la ligne du fond, 42 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble une partie d'une maison en bois, hangar, lieux d'aisance, etc.

3—UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Conti, St Louis, Bourbon et Dauphine. Le dit terrain est désigné par le no 1 et a, au pied américain, 53 pieds 11 pouces de face à la rue Conti, la même largeur sur la ligne du fond, sur 61 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble, la maison en bois, les hangars, les lieux d'aisance et l'hydrant. A bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $480 par an.

4—UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Conti et St-Louis. Le dit terrain est désigné par le no 2 et a, au pied américain, 63 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Conti, la même largeur sur la ligne du fond, 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses en bois qui se trouvent sur le dit terrain.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $360 par an.

5—UN GRAND TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues St-Louis, Bourgogne, Remparts et Toulouse. Le dit terrain a, au pied américain, 33 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, la même largeur sur la ligne du fond, et 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, une bâtisse basse en briques, (une forge), une bâtisse en bois, à étages, sur la cour, hangars, etc.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $600 par an.

6—DEUX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Royale, Conti, St-Louis et Passage de la Bourse. Les dits terrains sont désignés par les nos 1 et 2. Le no 1 a 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, 16 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, 32 pieds 9 pouces et 2/8 de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Conti, et 32 pieds 8 pouces 4/8 sur la ligne qui le sépare du terrain no 2. Ensemble, une bâtisse en briques, à trois étages, lieux d'aisance, etc., qui se trouvent sur le dit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $300 par an.

Le terrain no 2 a 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, 16 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, 32 pieds 8 pouces 4/8 de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 1, et 32 pieds 7 pouces 7/8 sur l'autre ligne latérale dans la direction de la rue St-Louis. Ensemble, la bâtisse en briques à trois étages, lieux d'aisance, etc., qui se trouvent sur le dit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $300 par an.

7—UN TERRAIN *de très grande valeur*, situé à l'encoignure Est des rues Chartres et Jefferson, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Jefferson, Chartres et St-Pierre. Le dit terrain a 59 pieds 4 lignes de face à la rue de Chartres, 59 pieds 5 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, 75 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de face à la rue Jefferson, 75 pieds 8 pouces sur l'autre ligne. Ensemble, la bâtisse en briques, à étages, une cuisine en briques, à étages, d'autres bâtisses en briques, etc.

La propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $1920 par an.

8—DEUX TERRAINS *de très grande valeur*, situés à l'encoignure Sud des rues Chartres et Jefferson, dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Toulouse, Levée et Jefferson. Les dits terrains sont désignés par les nos 1 et 2.

Le terrain no 1 a 30 pieds 6 pouces de face à la rue de Chartres, la même profondeur sur la ligne du fond, 105 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Jefferson, 105 pieds 6 pouces sur une autre ligne qui le sépare du terrain no 2. Ensemble, la bâtisse en briques à étages, une cuisine en briques à étages et d'autres bâtisses en briques qui se trouvent sur ledit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $1200 par an.

9—Le terrain no 3 touche au terrain no 2 et a 35 pieds 6 pouces de face à la rue de Chartres, la même largeur sur la ligne du fond, 105 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, la bâtisse en briques à étages, et la cuisine en briques à étages, qui se trouvent sur ledit terrain.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $900 par an.

10—UN TRÈS BEAU TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Royale, Quartier, Bourbon et Hôpital. Ledit terrain a, au pied américain, 30 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Royale, la même largeur dans le fond, 129 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes égales et parallèles. Ensemble, la maison basse en bois faisant face à la rue Royale, une cuisine en bois, puits, lieux d'aisance.

La propriété est louée à bail, jusqu'au 31 octobre 1859, à $300 par an.

11o—UN TERRAIN dans l'îlet borné par les rues Villeré, Ursulines, Robertson et le chemin du Bayou, ayant, mesure américaine, 30 pieds face à la rue Villeré, 31 pieds 9 pouces sur la ligne oblique, 89 pieds 1 pouce de profondeur du côté de la rue des Ursulines, et 78 pieds 7 pouces sur l'autre ligne. Ensemble une maison en bois, cuisine, latrine, puits, citerne, &c., &c.

12o—UN TERRAIN de valeur près de l'encoignure Orléans et Villeré, et vis-à-vis le marché Trémé, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Ste Anne, Robertson et Orléans, ayant, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes face à la rue d'Orléans, la même dimension sur la ligne de derrière, 71 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

13o—DIX-NEUF TERRAINS très vastes et très agréables pour construire des résidences de famille, situés dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Galvez, Ursulines et Miro, et désignés par les numéros 1 à 19 inclusivement.

Les lots nos 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun 33 pieds face à la rue St Philippe, sur 100 de profondeur. Les lots nos 5 et 6 mesurent chacun 33 pieds face à la rue St Philippe, sur 146 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot no 7 est très vaste et mesure 30 pieds 10 pouces face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 146 pieds 2 pouces et 4 lignes, et s'ouvre de manière à mesurer sur la ligne du fond 82 pieds 9 pouces et 3 lignes. Les lots no 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds 10 pouces et 3 lignes face à la rue Miro, sur 132 pieds de profondeur. Les lots nos 11 à 14 mesurent chacun 33 pieds face à la rue des Ursulines, sur 100 de profondeur. Les lots 15, 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds face à la rue des Ursulines, sur 146 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur. Le lot no 19 mesure 33 pieds face à la rue des Ursulines, sur une profondeur irrégulière de 146 pieds 2 pouces et 4 lignes et 16 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond. Toutes les banquettes sont faites.

14o—VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'îlet no 53, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Dupré et White ou 6me, désignés par les nos 1 à 24. Les lots nos 1 à 9 mesurent chacun 31 pieds, plus ou moins, face à la rue Toulouse, sur 100 de profondeur. Les lots 13 à 24 ont la même dimension et font face à la rue St-Pierre. Les nos 10, 11, 12, 22, 23 et 24 sont des *hay lots*, et mesurent chacun 35 pieds, plus ou moins, face aux rues Dupré et White, sur une profondeur de 141 pieds, plus ou moins.

15—HUIT TERRAINS dans l'îlet no 25, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Lopez et Salcedo ou Van Buren. Lesdits terrains sont désignés par les numéros 1 à 8, et mesurent chacun 32 pieds plus ou moins face aux rues Lopez et Salcedo sur une profondeur de 161 pieds plus ou moins.

16—TREIZE TERRAINS dans l'îlet No 8, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Lopez et Gayoso ou 4me et désignés par les nos 1 à 13.

Les numéros 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun 29 pieds plus ou moins, face à la rue St-Philippe sur 109 pieds de profondeur. Le no 5 mesure 40 pieds face à la rue St Philippe sur 109 pieds plus ou moins de profondeur. Les nos 9 à 13 mesurent chacun, environ 29 pieds plus ou moins, face à la rue des Ursulines sur 109 pieds plus ou moins de profondeur. Les nos 6, 7 et 8 mesurent chacun 33 pieds plus ou moins face à la rue Lopez ou 4me sur 143 pieds plus ou moins de profondeur.

17—DIX TERRAINS dans l'îlet no 9 borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Rendon et Lopez, et désignés par les nos 1 à 10, ayant chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue St-Philippe sur 100 de profondeur.

18—CINQ TERRAINS dans l'îlet no 10, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Hagan et Rendon, ayant chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur.

19—VINGT-HUIT TERRAINS dans l'îlet no 24, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rendon et Lopez ou 3me, et désignés par les nos 1 à 28. Les nos 1 à 10 mesurent chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue Ste-Anne sur 100 pieds de profondeur. Les nos 15 à 24 ont la même dimension et font face à la rue Dumaine. Les nos 11, 12, 13, 14, 25, 26, 27 et 28 sont des *hay lots*, et mesurent chacun 32 pieds plus ou moins face aux rues Rendon et Lopez sur une profondeur de 153 pieds plus ou moins.

20—DIX TERRAINS dans l'îlet no 44, borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rendon et Lopez, et désignés par les nos 1 à 10, ayant chacun 30 pieds plus ou moins, face à la rue d'Orléans, sur 114 pieds plus ou moins de profondeur.

21—DIX TERRAINS dans l'îlet no 45, borné par les rues Orléans, St-Pierre, Hagan et Rendon, et désignés par les nos 1 à 10, ayant chacun 30 pieds plus ou moins face à la rue d'Orléans sur une profondeur de 114 pieds plus ou moins.

22—DIX-HUIT TERRAINS dans l'îlet No 47, faisant face à la rue du Port, à un lot de distance du canal Carondelet, et borné par les rues Port, Hagan, Toulouse et St Pierre. [illegible]

23—Les terrains no 12 et 12 ont chacun 36 pieds face à la rue Toulouse, sur 100 pieds de profondeur. [illegible] les terrains 13 à 21 ont chacun 31 pieds 11 pouces face à la rue St-Pierre [illegible] à 23 ont chacun 18 à 21 pieds face à la rue Ste Anne, [illegible] profondeur.

Les terrains no 22 à 27 ont chacun 34 pieds face à la rue du Port, sur une profondeur irrégulière, conformément au plan.

24o—VINGT-SIX TERRAINS, formant tout l'îlet compris entre les rues du Canal, David, Douane et Salomon, et désignés par les nos de 1 à 26, inclusivement. L'îlet entier a 313 pieds 3 pouces 6 lignes face à la rue David, 313 pieds 3 pouces 6 lignes face à la rue Salomon, 218 pieds 10 pouces 2 lignes face à la rue du Canal, et 218 pieds 10 pouces 2 lignes face à la rue de la Douane. Chaque terrain a les dimensions indiquées sur le plan.

25—TROIS GRANDES PORTIONS DE TERRAIN, DE VALEUR, situés dans le second district, presque vis-à-vis du Parc et faisant face au chemin de la Métairie. Ces portions de terrain s'étendant en profondeur vers le fleuve, sont désignées par les numéros 1, 2 et 3 et ont, mesure américaine, les dimensions suivantes:

La portion No 1 a 163 pieds 9 pouces 7 lignes face au chemin de la Métairie, près de sa jonction avec le chemin, sur la rive gauche du Bayou St Jean, sur une profondeur irrégulière d'environ 2,778 pieds, d'un côté 2,718 pieds, de l'autre côté, et 95 pieds 11 pouces sur la ligne du fond.

La portion no 2 a 46 pieds 4 pouces 3 lignes face au chemin de la Métairie, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 1870 pieds, entre lignes parallèles.

La portion no 3 a 95 pieds 11 pouces face au chemin de la Métairie, la même largeur sur la ligne du fond, sur 1897 pieds 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

La portion no 3 est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $180 par an.

PLACE ALLARD.

26—TOUTE CETTE GRANDE PORTION DE TERRAIN, connue comme la propriété Allard, située dans le Deuxième District de cette ville, faisant face en partie au Parc et en partie au Chemin de la Métairie, et comprise entre le bayou St-Jean, le canal de la Nile-Orléans, le Chemin de la Métairie et la propriété appartenant aux héritiers de Morant. La propriété Allard a environ 40 arpents de face au Chemin de la Métairie, sur une profondeur d'environ 18 arpens de chaque côté et 45 arpens sur la ligne du profondeur, excepté de la dite propriété, le lo Parc de la ville, formant autrefois partie de la propriété Allard; 30 un morceau de terre faisant face au bayou St-Jean, marqué en rouge sur le plan de la propriété. Cette portion de terre, de grande valeur, sera vendue en bloc, sujette à un bail qui comprend l'usage de seize nègres et n'expirera que le 31 octobre 1860, à raison de $1600 par an.

TROISIEME DISTRICT.

27—SEPT TERRAINS de très grande valeur, au coin des Champs-Elysées et de la rue Moreau, dans l'îlet borné par les rues Moreau, Champs-Elysées, Casacalvo et Français, désignés par les numéros de 1 à 7 inclusivement, et ayant les proportions suivantes:

Le terrain no 1, formant le coin des Champs Elysées et de la rue Moreau, a 30 pieds 2 pouces de face aux Champs-Elysées, la même largeur dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Moreau, la même profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 2.

Les terrains nos 2, 3 et 4 ont chacun 30 pieds 2 pouces face aux Champs Elysées, la même largeur dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 5 a 30 pieds 2 pouces de face aux Champs-Elysées, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain no 3; de ce point sur une ligne dans le fond qui se dirige vers la rue Casacalvo, 7 pieds 2 pouces 4 lignes; et de ce dernier point sur une autre ligne de profondeur, 26 pieds 7 pouces 7 lignes et de 154 pieds 6 pouces 3 lignes sur l'autre ligne de profondeur qui le divise du terrain no 6, et 22 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne du fond.

Le terrain no 6 a 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face aux Champs-Elysées, la même largeur dans le fond, sur 54 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 7 a 73 pieds 9 pouces de face à la rue Moreau, sur une profondeur, d'un côté, de 48 pieds 8 pouces, faisant face à un passage de 30 pieds 11 pouces; de là, sur une ligne parallèle à la rue Moreau, et se dirigeant vers les Champs-Elysées, 3 pieds 11 pouces; puis 79 pieds 2 pouces 5 lignes, et 127 pieds 10 pouces 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue des Français, et 27 pieds 8 pouces dans la ligne du fond.

28—DEUX TERRAINS de très grande valeur dans l'îlet borné par les rues Espagne, Levée, Enghien et Hickory, au coin des rues Levée, Espagne et Enghien, désignés par les nos 1 et 2.

Le terrain no 1 forme le coin des rues Espagne et Levée, et a 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue de la Levée, la même largeur dans le fond, 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue d'Espagne, 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre ligne qui le sépare du terrain no 2. Ensemble la grande maison en briques à deux étages, une cuisine en briques à deux étages et des dépendances.

Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $1080 par an.

Le terrain no 2 forme le coin des rues Levée et Enghien et a 38 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue de la Levée, 35 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur sur la rue Enghien; 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne qui le divise du terrain no 2; et 82 pieds 7 pouces 3 lignes sur une autre ligne du fond, se dirigeant vers la rue Victoire. Ensemble, une maison en bois à l'encoignure, deux autres maisons en bois faisant face à la rue Enghien, une cuisine en bois, des hangars, latrines, etc.

Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $660 par an.

29—DEUX TERRAINS de très grande valeur, au coin de la Levée et des Champs-Elysées, dans l'îlet borné par la Levée, les Champs-Elysées, les rues Victoire et Marigny, désignés par les nos 1 et 2 sur le plan, et ayant les dimensions suivantes:

Le terrain no 1 forme le coin des rues Levée et Champs-Elysées, et a 25 pieds 1 pouce 4 lignes face à la rue de la Levée, la même largeur sur la ligne du fond, 99 pieds 5 pouces sur l'autre ligne de division. Ensemble, une maison en briques à deux étages à l'encoignure, une cuisine en briques à deux étages, latrines, etc., etc., hangars, hydrans, etc. Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $1,080 par an.

Le terrain no 2 a 29 pieds 6 pouces face aux Champs-Elysées, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la Levée; de là, sur une ligne dans le fond, 23 pieds 10 pouces; de là, sur une ligne se dirigeant perpendiculairement vers les Champs-Elysées, 4 pieds 7 pouces 4 lignes; de là, sur une autre ligne dans le fond, sur un passage de 12 pieds, 4 pieds; et 119 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Victoire. Ensemble, deux maisons en briques à deux étages, latrines, hydrants, &c., &c. Loué jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $360 par an.

30—CINQ TERRAINS de choix, situés au coin des rues Victoire et St-Ferdinand, dans l'îlet borné par les rues Victoire, Levée, Port et St-Ferdinand, désignés par les numéros de 1 à 5.

Lesdits terrains ou portions de terrains sont loués à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $240 par an. Les quatre maisons sur le terrain de l'encoignure Victoire et St-Ferdinand, ainsi que les cours dans le fond, sont louées à raison de $22 par mois, équivalant à un total de $540 par an, qui sera divisé au prorata parmi les acquéreurs.

Le terrain no 1 forme le coin des rues Victoire et St-Ferdinand. Il a 25 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Victoire, 108 pieds sur la rue St-Ferdinand, 108 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain no 2, et 25 pieds 10 pouces 5 lignes sur l'autre ligne qui le sépare du terrain no 4. Ensemble, une partie d'une maison en bois et un hangar.

Le terrain no 2 a 25 pieds 10 pouces 5 lignes face à la rue Victoire, la même largeur sur la ligne du fond, et 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble une partie d'une maison en bois et une partie d'une maison en briques à deux étages, avec hangars.

Le terrain no 3 a 25 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Victoire, la même largeur dans le fond, et 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une partie d'une maison en briques à deux étages, latrines, &c.

Le terrain no 4 a 29 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue St-Ferdinand, la même largeur dans le fond, et 77 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain no 5 a 29 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue St-Ferdinand, la même largeur dans le fond, et 77 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

31o—UN MAGNIFIQUE TERRAIN, de très grande profondeur, dans l'îlet borné par les rues Montegut, Clouet, Moreau et Levée. Ce terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la levée, la même largeur sur la ligne du fond, sur 309 pieds 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble un vieux hangard en bois, le droit à la batture. Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $120 par an.

32o—UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Champs Elysées, Urquhart, Français et Girod. Le dit terrain a les dimensions suivantes: 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, la même largeur sur la ligne du fond, et 117 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble un vieil hangar qui se trouve sur le terrain.

Le tout d'après des plans dressés par M. A. de Armas, arpenteur, lesquels plans sont actuellement suspendus dans le bureau de l'encanteur, encoignure Conti et Passage de la Bourse. Les dits plans seront exposés à la Bourse St Louis quelques jours avant la vente.

TERMES ET CONDITIONS.—Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec tous les privilèges du vendeur et la clause de *non aliénando*. Les dits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au jour de l'échéance, le montant de chaque billet comprendra l'intérêt du alors. Dans le cas de non paiement après l'échéance, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en aucune façon le paiement des dits billets.

Les bâtisses devront être assurées, pour toute leur valeur, contre les risques de l'incendie, et les polices d'assurance devront être transférées annuellement aux agents de la ville de Baltimore jusqu'à paiement du dernier billet.

Dans le cas d'un délai ou d'une négligence quelconque de la part des acquéreurs à se conformer à cette condition, lesdites polices d'assurance seront renouvelées par les agents de la ville de Baltimore pour le compte desdits acquéreurs.

Les acquéreurs se feront remettre en possession à leurs propres frais et devront se conformer aux termes et conditions ci-dessus mentionnés, dans les quinze jours qui suivront la date de la vente. En cas de délai ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront revendues pour leur compte et leurs risques, sans autre avis.

A partir du 1er avril prochain, les acquéreurs auront droit aux loyers des propriétés achetées par eux.

Les actes de vente par-devant Gottschalk & Magner, notaires publics, aux frais des acquéreurs. 2 mars

$50 de Récompense

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

SUCCESSION DU FEU JOHN McDONOGH.

Vente très [illegible]

PAR N. VIGNIE, [illegible]

Bureau, No 4 Arcade de Banks.

JEUDI, 3 mars 1859, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au City Hotel, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magazine, par ordre et sous la surveillance de MM. Brantz Mayer, William S. Peterkin et Thomas L. Emory, agents de la ville de Baltimore, et conformément à une ordonnance du Maire et du Conseil de ville de ladite ville, enregistrée au bureau de H. B. Cenas, notaire public à la Nile-Orléans—les propriétés décrites ci-après et appartenant à la ville de Baltimore:

1.—UN TERRAIN d'encoignure de valeur, formant l'encoignure des rues Commerce et Girod, dans l'îlet compris entre les rues Nile-Levée, Girod, Commerce et Lafayette. Ledit terrain a 35 pieds 8 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 65 pieds 11 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Commerce. Ensemble un magasin en briques à trois étages, situé à l'encoignure, et deux magasins en briques à quatre étages, dans le fond, et faisant face à la rue Commerce.

2.—UN GRAND TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Nile-Levée, Poydras, Commerce et Lafayette. Ledit terrain a 63 pieds 4 pouces de face à la rue Nile-Levée sur une profondeur de 137 pieds 3 pouces sur une ligne, 132 pieds sur l'autre ligne, 66 pieds 10 pouces dans le fond et faisant face à la rue Commerce. Ensemble une bâtisse en briques à deux étages face à la rue Nile-Levée, une bâtisse en briques à deux étages face à la rue Commerce et d'autres bâtisses en briques contenant les fours et tout ce qui est nécessaire pour une boulangerie bien établie. Cette propriété de valeur, connue sous le nom de "Boulangerie d'Aquin," est louée actuellement, à raison de $3000 par an, à MM. H. Rodriguez & Co.

3.—SIX TERRAINS, formant l'encoignure des rues Magasins et Girod, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Girod, Magasins et Notre-Dame. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 à 6.

Le terrain no 1 forme l'encoignure des rues Magasins et Girod et a 37 pieds 10 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 64 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue des Magasins, 64 pieds 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 3, sur 37 pieds 10 pouces sur la ligne du fond qui le sépare du terrain no 2. Ensemble, la maison basse en briques, une cuisine en briques à deux étages et toutes les améliorations qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 2 touche aux terrains nos 1, 3 et 4 et a 64 pieds 4 lignes de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 63 pieds 4 pouces 2 lignes, 63 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne du fond qui le sépare du terrain no 4. Ensemble deux maisons en bois, bâtisses en briques, hangars et lieux d'aisance, etc.

Le terrain no 3 a 25 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Girod, sur une profondeur de 64 pieds 1 ligne sur la ligne qui le sépare du terrain no 1, 63 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 4 et 25 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, une maison en briques à deux étages, une cuisine en briques à deux étages, hangars en bois, lieux d'aisance, etc.

Le terrain no 4 a 33 pieds 11 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare des terrains nos 2 et 3 et 127 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 5. Ensemble, une maison en bois et toutes les autres bâtisses en bois qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 5 a 33 pieds 5 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, une maison en bois et les dépendances qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 6 est un grand terrain et a 38 pieds 9 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, une maison en bois et toutes les autres bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain.

Les terrains Nos 1, 4 et 5 sont loués par mois, à raison de $100, à Michael Sullivan.

Le terrain no 2 est loué à P. Radden, à raison de $33 1/3 par mois.

Les terrains nos 3 et 6 sont loués à P. O. Sullivan, à raison de $60 par mois.

4.—SEPT BEAUX TERRAINS, formant l'encoignure des rues Commerce et Julie, dans l'îlet compris entre les rues Nile Levée, Commerce, St Joseph et Julie. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 à 7.

Le terrain no 1 forme l'encoignure des rues Julie et Commerce et a 28 pieds 3 pouces de face à la rue Julie, sur une profondeur de 64 pieds 9 pouces 7 lignes face à la rue Commerce, 63 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 2 et 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, un magasin en briques à trois étages, lequel se trouve sur ledit terrain, porté le no 19 et est loué à raison de $20 par mois, à Daniel Rourke.

Le terrain no 2 a 21 pieds 10 pouces de face à la rue Julie, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, un magasin en briques à trois étages, désigné par le no 17.

Le terrain no 3 a 23 pieds 1 pouce de face à la rue Julie, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, un magasin en briques à trois étages, désigné par le no 15.

Le terrain no 4 a 21 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Julie, sur 62 pieds 11 pouces 7 lignes entre lignes parallèles. Ensemble, un magasin en briques à trois étages, désigné par le no 13.

Le terrain no 5 a 23 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Julie, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble un magasin en briques à trois étages, désigné par le no 11 et loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $20 par mois.

Le terrain no 6 a 21 pieds 10 pouces de face à la rue Julie, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, un magasin en briques, à trois étages, désigné par le no 9 et loué à bail à J. Maher jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $15 par mois.

Le terrain no 7 a 21 pieds 11 pouces de face à la rue Julie, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, un magasin en briques à trois étages désigné par le no 7.

5.—TROIS TERRAINS, formant l'encoignure d'un triangle, compris entre les rues Félicité, Religieuses et Céleste. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2 et 3.—Le terrain No 1 est un double terrain d'encoignure et a 36 pieds 7 pouces de face à la rue Félicité, 35 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Religieuses, 31 pieds de face à la rue Céleste et 74 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2—Ensemble, une petite bâtisse servant de boutique de forgeron.

Le terrain No 2 a 36 pieds 7 pouces de face à la rue Félicité, 31 pieds de face à la rue Céleste, sur une profondeur de 74 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 1 et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du terrain No 3.

Le terrain no 3 a 104 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Félicité, 90 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Céleste et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du terrain No 2.

Le tout est loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $10 par mois.

6.—DEUX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Céleste, Tchoupitoulas, Nouvelle Levée et St James. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 et 2 et ont les dimensions suivantes au pied américain:

Le terrain no 1 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur sur la ligne du fond et 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain no 2 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur sur la ligne du fond et 127 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout est loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $6 par mois.

CINQ TERRAINS désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 et formant ensemble l'îlet triangulaire borné par les rues Tchoupitoulas, de la Course et des Religieuses; lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, mesure américaine:

Le terrain no 1 mesure 31 pieds de face à la rue de la Course, la même largeur dans le fond, cent pieds de profondeur et face à la rue des Religieuses et cent pieds sur l'autre ligne latérale qui le sépare du no 2 et forme l'encoignure des rues de la Course et des Religieuses.

Le terrain no 2 mesure 31 pieds de face à la rue de la Course, la même largeur dans le fond, et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur le terrain no 1 il y a une bâtisse en bois à deux étages, et une partie de la maison en briques à un étage marqué A sur le plan. Sur le terrain no 2 il y a une petite maison en bois et une partie d'une vieille cuisine en bois.

Le terrain no 3 est de forme irrégulière, et mesure 53 pieds 6 pouces de face à la rue de la Course, 11 pieds 7 pouces sur la ligne du fond qui le sépare du terrain no 4 et une profondeur de cent pieds sur la ligne qui le sépare du no 2 et de 107 pieds 7 pouces sur l'autre ligne et face à la rue Tchoupitoulas; ensemble avec une maison en bois à deux étages à l'encoignure et une autre maison en bois contiguë à la première, ayant sa façade sur la rue Tchoupitoulas.

Le terrain no 4 mesure 60 pieds de face à la rue Religieuses, 64 pieds 7 pouces 2 lignes sur la rue Tchoupitoulas, 73 pieds 7 pouces sur la ligne, de rue à rue, qui le divise des terrains nos 1, 2 et 3, et 49 pieds 6 pouces 6 lignes sur l'autre ligne d'une rue à l'autre rue, le séparant du terrain no 5; ensemble avec une maison en bois à deux étages, partie de hangars, etc.

Le terrain no 5 mesure 115 pieds de face à la rue Religieuses, 124 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 2 pieds 8 pouces à l'angle formé par l'intersection de ces deux rues, et 49 pieds 6 pouces 6 lignes sur une ligne allant d'une rue à l'autre rue et le séparant du terrain no 4; ensemble avec une bâtisse en bois à deux étages, hangars, etc.

Le tout loué à bail jusqu'au 1er février 1860 à G. Lobrano, à raison de $80 par mois; les acquéreurs devant se partager ledit loyer, dans une proportion calculée pro rata du montant de la propriété adjugée à chacun d'eux.

8—UN TERRAIN formant l'encoignure de la rue de la Nouvelle Levée et de Natchez Alley, dans l'îlet borné par les rues de la Nouvelle-Levée, Poydras, Tchoupitoulas et par Natchez Alley; ledit terrain mesurant, au pied américain, 23 pieds de face à la rue de la Nouvelle Levée, 23 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, 109 pieds de profondeur et face à Natchez Alley et 117 pieds sur l'autre ligne latérale du côté de la rue Poydras; ensemble avec une bâtisse en briques à deux étages, érigée, une cuisine en briques à deux étages, deux magasins en briques à deux étages, latrines, citerne, etc. Le tout loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $45 par mois.

9—CINQ TERRAINS formant l'encoignure des rues Delord et Pearl, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, Pearl et Delord, désignés sous les Nos 5, 6, 7, 8 et 9.

Le terrain No 9 forme encoignure et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Delord, 30 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, 65 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Pearl, 73 pieds 11 pouces 8 lignes sur l'autre ligne latérale qui le sépare du terrain No 8; ensemble avec partie d'une vieille maison en bois.

Le terrain No 8 est contigu au précédent et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Delord, 22 pieds [illegible] sur la ligne du fond, 73 pieds 11 pouces 8 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Pearl et qui le sépare du terrain No 9, et 82 pieds [illegible] sur l'autre ligne [illegible] maison en bois.

Le terrain No 7 est contigu au précédent et mesure 22 pieds [illegible] de face à la rue Delord, [illegible] sur la ligne du fond, [illegible] rue Pearl [illegible] Tchoupitoulas [illegible].

[illegible] de la rue Pearl, 82 pieds 6 pouces 4 lignes sur l'autre ligne latérale qui le sépare du terrain No 6.

Le terrain No 5 [illegible] la même largeur dans le fond et 103 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

10—UN TERRAIN compris entre les rues Tchoupitoulas, Louisa, Annonciation et Pooyfarré, désigné sous le No 10 et mesurant 24 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 24 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation, 135 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Pooyfarré, et 135 pieds 10 pouces sur l'autre ligne du côté de la rue Louisa. Un petit hangar qui doit être enlevé par le locataire. Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $12 50 par mois.

11.—QUATRE TERRAINS désignés sous les Nos 1, 2, 3 et 4, formant l'encoignure des rues de la Nouvelle Levée et Delord, dans l'îlet borné par les rues de la Nouvelle Levée, Delord, Pearl et Louisa, et mesurant, au pied américain, ainsi qu'il suit:

Le terrain No 1 mesure 25 pieds 10 pouces de face à la rue Delord, la même largeur dans le fond, 102 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Pearl, et 102 pieds 10 pouces sur l'autre ligne latérale qui le sépare du terrain No 2.

Le terrain No 2 mesure 19 pieds 2 pouces de face à la rue Delord, la même largeur dans le fond, 102 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 1, et 102 pieds 10 pouces le long d'un passage de 3 pieds 9 pouces de large.

Le terrain No 3 forme l'encoignure des rues Delord et de la Nouvelle Levée, a 22 pieds 4 pouces de face à la rue de la Nouvelle Levée, 21 pieds 11 pouces sur la ligne du fond le long du passage ci-dessus décrit de 3 pieds 9 pouces, 57 pieds 2 pouces 9 pouces de profondeur et face à la rue Delord et 57 pieds 9 pouces sur l'autre ligne latérale qui le sépare du terrain No 4; ensemble avec une bâtisse en briques à deux étages qui sert de fonderie.

Le terrain No 4 mesure 21 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue de la Nouvelle-Levée, 21 pieds 1 pouce sur la ligne du fond le long du passage, 57 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 3 et 63 pieds 9 pouces sur l'autre ligne latérale du côté de la rue Louisa; ensemble avec la bâtisse en brique à deux étages qui sert de fonderie.

Les terrains nos 1, 2, 3 et 4 sont loués à bail jusqu'au 30 juin 1860 à McCan & Patterson, à raison de $50 par mois.

12.—QUATRE ILETS DE TERRE, DE GRANDE VALEUR, sur lesquels est établie la Presse à Coton de MM. Fréret frères, désignés sous les nos 1, 2, 3 et 4, situés sur les derrières du Premier District, ayant, au pied américain, les dimensions suivantes:

L'îlet no 1 est compris entre les rues St-Maro, Ste Marie, Poydras et Perdido, et a 389 pieds 4 pouces de face à la rue St-Maro, 389 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Ste-Marie, 245 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Poydras, 246 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido; avec le hangar à coton en briques, s'étendant de la rue Poydras à la rue Perdido; deux hangars à coton en bois, et un édifice en brique contenant la presse et les machines.

L'îlet no 2, compris entre les rues Ste-Marie, Fréret, Poydras et Perdido, a 394 pieds 1 pouce de face à la rue Ste-Marie, 394 pieds de face à la rue Fréret, 196 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Poydras, 195 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido; avec les deux hangars à coton en briques, s'étendant de la rue Ste-Marie à la rue Fréret.

L'îlet No 3, compris entre les rues Ste-Marie, Fréret, Hevia et Poydras, a 452 pieds de face à la rue Ste-Marie, 452 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Fréret, 195 pieds 6 pouces de face à la rue Hevia, 195 pieds 3 pouces 1 ligne sur la rue Poydras; avec le hangar à coton en briques et tous les autres édifices en bois employés comme écuries, chambres à domestiques, etc.

L'îlet no 4 est compris entre les rues Fréret, Gironde, Poydras et Perdido: il a 393 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Fréret, 393 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Gironde, 197 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Poydras, et 197 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Perdido: avec les deux grands hangars à coton en briques, ainsi que les édifices en bois contenant la presse, les machines, etc.

On quatre terrains, ainsi que les améliorations, sont loués à bail à MM. Fréret frères jusqu'au 1er septembre 1863: à raison de $6,000 par an, jusqu'au 1er septembre 1860 et de $7,500 à partir de cette dernière date jusqu'au 1er septembre 1863. MM. Fréret frères ayant toute les taxes et assurances. A l'expiration du bail, le 1er septembre 1863, la propriété tout entière, avec les améliorations, etc., (à l'exception des machines et presses que les présents locataires auront le droit d'enlever) reviendra à l'acquéreur.

L'attention des acheteurs est principalement appelée sur cette propriété de très grande valeur, l'une des presses à coton les mieux situées et les plus perfectionnées de la Nouvelle Orléans, et qui fournit aux capitalistes l'occasion d'un placement sûr et avantageux.

13.—DEUX TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Foucher, Julia, Tchoupitoulas et St-Joseph, portant les nos 1 et 2, et ayant, mesure américaine, les dimensions suivantes:

Le terrain no 1 a 33 pieds de face à la rue Fulton, 33 pieds 8 pouces sur la ligne du fond, 121 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Joseph, et 115 pieds 3 pouces sur l'autre ligne qui le divise du terrain no 2; avec une vieille maison à étage en bois et trois vieux hangars en bois.

Le terrain no 2 touche au terrain qui vient d'être décrit et a 33 pieds face à la rue Foucher, 33 pieds 8 pouces sur la ligne du fond, 115 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 1, et 109 pieds 10 pouces sur l'autre ligne, la plus rapprochée de la rue Julie. Loué jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $20 par mois.

14.—UN TERRAIN dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Front ou Nouvelle-Levée, Market et St-James, ayant 47 pieds 11 pouces de face sur une petite rue parallèle à la rue Tchoupitoulas, 95 pieds 11 pouces sur la rue Market, 47 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, et 95 pieds 11 pouces sur l'autre ligne, la plus rapprochée de la rue St-James; avec une vieille maison à étage en bois et une maison de dépendance dans la cour.

15.—DIX TERRAINS dans l'îlet borné par la rue Willow, Florida Landing, les rues Vine et Cypress, portant les nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, et ayant, mesure américaine, les dimensions suivantes:

Le no 1 a 25 pieds de face au Florida Landing, la même largeur sur la ligne du fond, 120 pieds de profondeur et face à la rue Vine, et 120 pieds sur l'autre ligne, qui le sépare du terrain no 2.

Les terrains nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 ont chacun 25 pieds de face au Florida Landing et 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le terrain No 10 forme le coin de Florida Landing et de la rue Willow, et a 25 pieds de face au Florida Landing, la même largeur sur la ligne du fond, 120 pieds de profondeur et face à la rue Willow, et 120 pieds sur l'autre ligne qui le sépare du terrain no 9.

16—NEUF TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Antonine, Jackson, Bernadotte et Palmyre, portant les nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.

Le terrain no 1 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Jackson, la même largeur sur la ligne du fond, 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Bernadotte, et 127 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 2.

Les terrains nos 2, 3, 4, 5 et 6 ont chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Jackson, la même largeur dans le fond, 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes égales et parallèles.

Le terrain no 7 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Jackson, 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 6, 105 pieds 8 pouces 3 lignes, sur l'autre ligne qui le sépare du terrain no 8, 16 pieds 10 pouces sur la ligne du fond, parallèle à la rue Jackson, et 28 pieds 5 pouces sur autre ligne diagonale du fond.

Le terrain No 8 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Jackson, 105 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne qui, dans la profondeur, le sépare du terrain No 7, 58 pieds 2 pouces sur l'autre ligne qui le sépare, dans la profondeur, du terrain No 9, et 57 pieds 6 pouces sur la ligne diagonale du fond.

Le terrain No 9 est de forme triangulaire et a 40 pieds 11 pouces 6 lignes, sur la rue Jackson, 70 pieds 8 pouces 4 lignes sur une ligne, et 58 pieds 2 pouces sur l'autre ligne qui le sépare du terrain No 8.

17—VINGT-HUIT TERRAINS, formant l'îlet borné par les rues St-James, St-John, Bank et Palmyra, portant dans le plan No 1717 les Nos de 1 à 28 inclusivement.

On verra, en examinant le plan, que chacun de ces terrains a une façade et une profondeur de grande étendue. Ledit îlet a 319 pieds 8 pouces 4 lignes de face aux rues Palmyre et Bank, et 330 pieds 4 pouces 4 lignes de face aux rues St-John et St-James.

18—DEUX ILETS DE TERRE désignés sur le plan No 15 par les lettres A, et B, situés dans le fond du Premier District.

L'îlet A. est borné par les rues Ste-Adeline, Ste-Madeleine, Poydras et Hevia (maintenant Lafayette), et est divisé en vingt-huit terrains, portant sur ledit plan les Nos de 1 à 28 inclusivement. Tout l'îlet a, mesure américaine, les dimensions suivantes, savoir: 378 pieds 9 pouces 5 lignes sur la rue Ste Adeline, 407 pieds 11 pouces 7 lignes sur la rue Madeleine, 253 pieds 1 pouce 5 lignes sur la rue Hevia, maintenant Lafayette, et 245 pieds 2 pouces 1 ligne sur la rue Poydras.

L'îlet B. est borné par les rues St-Jane, Ste-Adeline, Poydras et Perdido, et est divisé en vingt-huit terrains, portant, sur le même plan, les numéros 1 à 28 inclusivement. Les dimensions de tout l'îlet, mesure américaine, sont comme suit, savoir: 389 pieds 9 pouces sur la rue St-Adeline, 389 pieds 9 pouces sur la rue St-Jane, 245 pieds 2 pouces 1 ligne sur la rue Poydras et 245 pieds 2 pouces 1 ligne sur la rue Perdido.

On verra, en examinant le plan, que tous les terrains dans ces deux îlets ont une façade et une profondeur de grande étendue.

Le tout conformément aux plans dressés par A. De Armas, que l'on peut examiner en ce moment au bureau de l'encanteur, No 8 Passage de l'Arcade de Banks, et qui seront aussi exposés au City Hotel, plusieurs jours avant la vente.

CONDITIONS—Un cinquième comptant, et le reste à un crédit de 1, 2, 3 et 4 ans, pour les billets des acquéreurs, payables à la banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec tous les privilèges du vendeur et la clause de non aliénando. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent par an, à partir de leur date jusqu'à leur échéance et les intérêts dus seront ajoutés au montant de chaque billet. En cas de non paiement après l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Il est bien entendu que cette dernière condition n'autorise aucun délai dans le paiement des billets.

Les édifices devront être assurés contre les risques du feu pour leur pleine valeur, et les polices d'assurance transférées annuellement aux agents de la ville de Baltimore, jusqu'au paiement du dernier billet.—Dans le cas où les acquéreurs mettraient un retard ou de la négligence à se conformer à cette condition, les polices d'assurances seront renouvelées par les agents de la ville de Baltimore pour le compte des acquéreurs.

Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs frais et auront à se conformer aux conditions ci-dessus, dans les quinze jours qui suivront celui de la vente. En cas de retard ou de négligence de leur part, les propriétés par eux achetées seront revendues pour leur compte et à leurs risques, sans autre avis.

Les actes de vente par-devant H. B. Cenas, notaire public, No 118, rue de la Commune, aux frais des acquéreurs. 7 fev.

VENTES A L'ENCAN.

Cotons, Organdis et Marchandises riches.

PAR E. HOGRE & Co.

JEUDI, 3 mars, il sera vendu à 10 heures, au magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée:

[illegible] cartons rubans riches, [illegible] nouveautés [illegible] réserve, pour clore une consignation.

Aussi:

Une facture coutil français [illegible]

Aussi:

25 cartons organdis français riches.

Aussi:

[illegible] mousselines [illegible]

Et:

Un grand assortiment marchandises sèches de saison, [illegible] bobinet à moustiquaire, barèges, ginghams, drap d'été, mouchoirs, batiste, jupons gris, bas, etc. Conditions libérales à la vente. 2 mars

Vente pour opérer un partage entre les héritiers.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 49

IL sera vendu, positivement, SAMEDI 12 mars, au City Hôtel, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magasins, les propriétés ci-après décrites:

1o—SIX TERRAINS situés à Carrollton, paroisse de Jefferson, désignés par les Nos 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'îlet marqué F, et compris entre les rues Adams, Fourth, Hillary et Hope. Les terrains Nos 10 et 11 ont chacun 30 pieds de face à la rue Adams, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur. Le terrain No 12 forme l'encoignure des rues Adams et Fourth, et a 32 pieds 8 pouces de face à la rue Adams, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Fourth. Les terrains Nos 13, 14 et 15 ont chacun 30 pieds de face à la rue Fourth, sur 120 pieds de profondeur; le tout au pied américain.

2o—Un Terrain situé à Carrollton, dans la susdite paroisse, désigné par le No 2 de l'îlet C, compris entre les rues Plum, St-Mary, Fifth et Jackson. Ledit terrain a, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Plum, dont il forme l'encoignure.

3o—UN TERRAIN situé à Carrollton, dans la susdite paroisse, désigné par le No 6 de l'îlet no 2, compris entre les rues Rose, Pearl, Washington et First. Ledit terrain a, au pied anglais, 30 pieds de face à la rue First, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Rose dont il forme l'encoignure.

Ce terrain fait face au chemin de fer de Carrollton et à deux îlets du Dépôt.

4o—DIX SEPT TERRAINS situés à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, désignés par les nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 22 et 23 dans l'îlet no 27, d'après un plan particulier dudit îlet dressé le 24 mai 1856, par Louis Bringier, arpenteur général, et annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, notaire public, le 7 juin 1856. Ces dix sept terrains sont compris entre les rues Cotapiesa, Cécile, Quatorzième et High Land et seront vendus en bloc.

Termes et conditions—La moitié comptant; le reste à 12 mois de crédit, en billets pour ces sommes du gré des vendeurs, tirés à l'ordre de et endossés par les acquéreurs. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public. 3 mars

Cinquante-six terrains dans le faubourg Washington, dans le Troisième District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

Bureau NO 82, rue de Chartres.

IL sera vendu samedi, 5 mars, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St Louis, sans aucune réserve—

28 lots de terre dans l'îlet 45 compris entre les rues Solidelle, Gordon, Monroe et Prosper et numérotés de 1 à 28. Les nos 1 à 11 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Gordon sur 111 pieds 6 pouces de profondeur. Les nos 15 à 28 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Monroe sur 111 pieds 6 pouces de profondeur. Les nos 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Solidelle sur 169 pieds 6 pouces de profondeur et les nos 25, 27 et 28 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prosper sur 169 pieds 6 pouces de profondeur, tous entre lignes parallèles.

28 lots de terre numérotés de 1 à 28, dans l'îlet no 46 compris entre les rues Solidelles, Prosper, Clinton et Gordon. Les nos 1 à 11 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Clinton sur 109 pieds 6 pouces de profondeur. Les nos 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Solidelle sur 169 pieds 6 pouces de profondeur. Les nos 15 à 25 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Gordon sur 119 pieds 6 pouces de profondeur. Les nos 26, 27 et 28 ont chacun 30 pieds de face à la rue Prosper sur 169 pieds 6 pouces de profondeur, tous entre lignes parallèles.

Termes et conditions—La moitié comptant, la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à l'échéance et, en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets porteront hypothèque spéciale sur les propriétés vendues.

Actes de vente pardevant Nelvil Soulé, notaire public, aux frais des acquéreurs.

M. B. Voir les plans à la Bourse St Louis.

2 mars

Succession de William M. Whiting.

Esclaves de choix.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau, 82 rue de Chartres.

IL sera vendu à l'enchère publique, au City Hotel, rue de la Commune, entre Camp et Magazine, le jeudi 24 mars 1859, à midi, sans aucune réserve, et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 16 février 1859, les esclaves ci-dessous décrits, savoir:

RANDALL, esclave pour la vie, âgé d'environ 51 ans.

FLORA, griffe, esclave pour la vie, âgée d'environ 46 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

SIMON, esclave pour la vie, âgé d'environ 17 ans, garçon de maison.

GEORGIANA, griffe, esclave pour la vie, âgée d'environ 11 ans, gardienne d'enfants et domestique de maison.

ANTOINE, esclave pour la vie, âgé d'environ 24 ans, nègre de champ et pouvant s'employer sur la Levée, où il a travaillé plusieurs années.

JULY, esclave pour la vie, âgé d'environ 41 ans, nègre de champ et pouvant travailler sur la Levée.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance en paiements égaux à 6 et 9 mois de crédit, en billets hypothécaires portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Edmund G. Wells, notaire public, aux frais des acquéreurs.

22 fev—3 12 21 24 m

Salsepareille de Sand

POUR PURIFIER LE SANG,

ET

UN TONIQUE POUR TOUT LE SYSTÈME.

Préparation incomparable.

Le nombre de malades qui se présentent guéris de leurs maux est sans parallèle dans l'histoire de la médecine. Des milliers de personnes que la Faculté avait condamnées ont été sauvées par cette Salsepareille ainsi que le prouvent surabondamment divers certificats qui se publient tous les jours.

Lettre de M. BUCKNER, de Winchester, Ky.

AMM. A. B. & D. SANDS—Messieurs, je n'aurais pas pris la liberté de vous écrire si je n'avais pas éprouvé l'effet merveilleux de votre Salsepareille sur moi. Mes membres étaient couverts de plaies ulcérées. Je ne puis marcher de tout le printemps et de tout l'été. Quelques bouteilles de votre Salsepareille m'ont radicalement guéri.—Mon frère avait une scrofule à la tête, et il était également tiré de ce qu'il était dans un état désespéré. La médecine prescrite par les médecins était d'un mal inutile. Aussi nous recommandons votre Salsepareille à tous ceux qui sont affligés de la même maladie.

Tout à vous, BENJAMIN F. BUCKNER.

Préparée et à vendre par A. B. & D. SANDS, Pharmaciens en gros, 100, Fulton street, encoignure William, New York.

A vendre par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres. F. F. DUCONGE, No 39, rue de Chartres, Nile-Orléans. J. TUCKER, à Mobile.

14 fev—1mois

JAMES MARTIN

Fabricant de Bottes et Souliers,

Marchand de Malles, Sacs de voyage et valises

No 6, rue de Chartres,

Le public est invité à visiter le magasin pour s'assurer qu'on y trouve les meilleurs matériaux et ouvriers. 25dec—4mois

Demande de Cuisinière.

ON demande une cuisinière française. Inutile de se présenter sans les meilleures recommandations. S'adresser au No 11, rue Ste-Anne, Maison Pontalba. 7janv—2m

Magasin de Tapis,

No 19, RUE DE CHARTRES,

LES soussignés viennent de recevoir d'Angleterre et du Nord un très-grand et riche assortiment de

TAPIS MEDAILLON, VELOURS, WILTON. BRUXELLES, TAPIS A TROIS PLIS, Ingrains, tapis de Hollande, Tapis chanvre.

TOILE CIRÉE, minces, moyennes et épaisses, couleurs marbre et chêne.

Droguet, dessous de table de toutes les variétés, Abat-jour, paillassons de cacao et de Chine—à des prix bien au-dessous de ceux de l'année dernière.

7 fev—6 — A. BROUSSEAU & Co.

Leon de Campo

CHIRURGIEN PÉDICURE de S. M. l'EMPEREUR DES FRANÇAIS et de Sa Majesté Catholique la REINE D'ESPAGNE, bien connu dans toute l'Europe et l'Amérique du Sud, par l'habileté avec laquelle il extirpe les CORS, DURILLONS, etc., et guérit les maladies du pied, arrivera bientôt à la Nile-Orléans et à l'honneur d'offrir ses services au public de cette ville. 8fev

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux,
25 barriques vin rouge, B Red ju
20 do do St Estèphe,
20 do do St Emilion,
500 caisses vin rouge St Julien
50 do do Margaux,
75 do do St Emilion
50 do do St Julien

A vendre par AUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 24 fev

50 DAMEJEANNES vieux cognac, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 25 fev—1M 39, Vieille Levée

COSTUMES DE BAL.

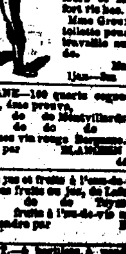

MME GROUX, 112, Conti, entre Dauphine et Bourbon, informe ses clients et le public qu'ayant augmenté son assortiment, elle peut fournir les costumes les plus élégants, dominos, masques, etc., et tout ce qui se fait de mieux à Paris. Elle a des costumes dans tous les genres et tous les styles, et ses prix sont modérés. Les costumes pour dames, velours et satin brodés, sont fort riches.

Mme Groux a un cabinet de toilette pour les dames. Elle travaille aussi sur commande.

Mme GROUX, 1jan—2m 112, rue Conti

EN DOUANE—100 quarts cognac Rochelle Félix Boyer, âme preuve,
75 quarts de do Montvillards, 1re preuve,
25 do do do do
30 barriques vin rouge Bergame.

A vendre par BLANCHARD & GIRAUD, 18fv 44 Vieille Levée

FRUITS au jus et fruits à l'eau-de-vie:
40 caisses fruits au jus, de Lafaurie
20 do do do Tourmentier
30 do de fruits à l'eau-de-vie assortis
A vendre par E. PALAMOS, 17 fev 122, rue Royale

ACIDE CIT.—5 barils, à vendre par [illegible] [illegible]

COW PEAS.—300 [illegible] à vendre par L. MALUS & Co, 16 fv Vieille Levée

---

VENTES A L'ENCAN

Grande vente sans réserve de très longs termes, pour billets [illegible] propriétés améliorées [illegible] et de terrains très convenables pour y ériger des constructions.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Bureau, encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

LUNDI 7 mars 1859, à midi, il sera vendu dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, rue St-Louis, pour clore divers intérêts, les propriétés ci-après décrites:

1o—Deux Lots de Terre situés rue Conti, près de l'encoignure de la Levée, dans l'îlet borné par les rues Conti, Levée, Chartres et St-Louis, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant chacun 21 pieds et 3 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 61 pieds et 8 pouces. Ensemble les magasins en briques à trois étages qui s'y trouvent, portant les Nos 6 et 8; cour, latrines, etc.

Le magasin No 6 est loué à bail $600 par an jusqu'au 30 septembre 1861.

Le magasin No 8 est loué à bail $600 par an jusqu'au 31 octobre 1859.

2o—Un autre Terrain situé dans le même îlet, à peu de distance des terrains ci-dessus décrits, mesurant environ 26 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 72 pieds 1/3. Ensemble le magasin en briques à trois étages, avec piliers en granit, qui s'y trouve et qui porte le No 18. Ledit magasin est loué à bail $600 par an jusqu'au 31 octobre 1859.

3o—Un Lot de Terre de grande valeur, formant l'encoignure sud des rues Royale et Toulouse, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Louis, mesurant 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de 79 pieds 8 pouces et 4 lignes, et faisant aussi face à la rue Toulouse. Ensemble une belle maison en briques à trois étages, avec piliers en granit, contenant un grand et beau magasin au rez-de-chaussée, six chambres et trois cabinets dans les étages supérieurs, une cuisine en briques à trois étages, contenant [illegible], latrines à étage, hydrants, citerne, etc. etc. Ladite propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $1,850 par an.

4o—Un autre lot de terre situé dans l'îlet ci-dessus décrit, contigu au terrain d'encoignure, et mesurant 31 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 75 pieds 5 pouces et 4 lignes. Ensemble une belle maison en briques à deux étages, contenant un magasin avec entresol, un grand corridor, quatre pièces et cabinet au deuxième, et un cabinet au premier, cuisine en briques à deux étages, contenant [illegible], latrines, hydrant etc. Cette propriété conviendrait surtout à un médecin.

Ladite propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1859, à $1000 par an.

5o—Un terrain situé dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts, St Louis et Toulouse, mesurant 33 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 89 pieds 1 pouce et 8 lignes.

Ensemble une maison basse briquetée entre poteaux, No 127, contenant six chambres et quatre autres dans la mansarde, cuisine en briques à deux étages contenant quatre pièces, latrines, hydrants, citerne, etc. Ledit terrain est divisé en deux corps de logis et loué à bail, un côté $300 par an, jusqu'au 30 septembre 1859, et l'autre côté $300 par an jusqu'au 15 octobre 1859, en tout $600.

5o—Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Dauphine et Bourgogne, mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur, irrégulière en forme de hache, d'environ 74 pieds ou plus, et 26 pieds 1 pouce et 3 lignes sur la ligne du fond—Ensemble une maison basse en briques, Nos 113 et 115, contenant quatre appartements, cabinet, galerie, corridor, hydrante, latrines, cuisine en briques à deux étages, contenant quatre pièces etc., loué $40 par mois.

6o—Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, St Louis et Toulouse, mesurant 25 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes—Ensemble une maison basse, couverte en ardoises, No 119, contenant quatre appartements, deux cabinets, galerie, corridor au centre, etc., cuisine de deux pièces, latrines, puits, citerne, etc., loué $35 par mois.

7o—Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Royale, Condé, Ursulines et St Philippe, mesurant 39 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 65 pieds et 1 ligne—Ensemble, une maison en briques à deux étages, contenant un magasin et galerie au rez-de-chaussée, deux chambres et trois cabinets dans l'étage supérieur, cuisine en briques à deux étages, contenant quatre pièces, latrines, hydrants, etc. etc. Louée à bail jusqu'au 31 août 1859, à $300 par an.

8o—Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Condé et Royale, mesurant 41 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur une profondeur de 132 pieds 2 pouces et 4 lignes. Le locataire a droit d'enlever les hangards qui s'y trouvent. Ensemble 60 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y reposent, et réduites à $5.

L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de $1344 dû le 1er novembre 1859 et renouvelable selon la charte de ladite banque.

9o—Un certain terrain situé dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hôpital et Quartier, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 94 pieds 8 pouces et 2 lignes. Ensemble une maison en bois contenant quatre chambres, 2 cabinet et galerie, une autre construction en bois de trois chambres, galerie, latrines, citerne, puits. Louée $76 par mois.

10—Un grand terrain double formant l'encoignure des rues Royale et Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Royale et Condé, mesurant 66 pieds de face à la rue de l'Esplanade, et 140 pieds de profondeur, 110 pieds faisant aussi face à la rue Royale. Ensemble, les améliorations qui s'y trouvent.

11o—Un certain lot de terre près du vieux Bassin, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Louis, Franklin et Trémé, mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 104 pieds. Ensemble, une maison en briques à deux étages avec balcon tournant, et fer, contenant quatre chambres à coucher, galerie, cuisine de deux pièces, construction en briques à deux étages contenant trois chambres, latrines, citerne, puits, ensemble le tout couvert en ardoises, cave, hydrant, etc.

12o—Un terrain situé dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Robertson et Villeré, mesurant 41 pieds de face à la rue Bienville, près de la rue Robertson, sur une profondeur de 82 pieds 11 pouces et 2 lignes. Ensemble une maison en briques à deux étages, ayant balcon [illegible], cave, [illegible], cuisine en briques à deux étages [illegible], latrines, citerne, hydrant, etc., le tout divisé en deux corps de logis.

13o—Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Johnson et Prieur, mesurant chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 110 pieds et désignés par les Nos 2 et 3. Sur le lot No 1 se trouve une maison en bois à deux étages avec galerie, contenant quatre chambres, quatre cabinets, cuisine en bois de quatre pièces, latrines, etc.

14o—Cinq lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Rendon et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 4, 5, 6, 11 et 12. Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces 5 lignes; et les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 32 pieds de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 153 pieds 11 pouces et 6 lignes.

15o—Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Promenade Carondelet, Dorgenois et Broad, mesurant 31 pieds 9 pouces et 8 lignes de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de 70 pieds et 31 pieds 6 pouces et 8 lignes de face à la rue Toulouse. Ensemble une maison basse en bois contenant trois chambres, galerie, cuisine à deux étages contenant deux pièces, latrines, citerne, puits, etc.

16o—Un grand terrain sur le chemin de la Métairie et la rue Conti, mesurant 124 pieds ou plus de face au chemin de la Métairie, 122 pieds ou plus de face à la rue Conti, 168 pieds ou plus sur la ligne du fond et 66 pieds ou plus sur l'autre ligne.

17o—Un terrain dans l'îlet borné par les rues Levée, St Ferdinand et Montegut, mesurant 23 pieds 8 pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de 100 pieds. Ensemble, une maison en briques à trois étages avec piliers en granit No 10, ayant droit à une allée commune dans le fond.

18o—Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Urquhart et Lafayette, mesurant chacun environ 29 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 100 pieds.

19o—Un lot de terre formant l'encoignure des rues Claiborne et Piété, mesurant 42 pieds 11 pouces de face à la rue Piété, sur une profondeur de 120 pieds en face de la rue Claiborne.

20o—Un terrain de forme triangulaire formant l'encoignure des rues Claiborne et Laharpe, mesurant 69 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 156 pieds 4 1/2 pouces faisant aussi face à la rue Laharpe, et 155 pieds 1 1/2 pouces de profondeur sur l'autre ligne de division.

21o—Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Amour, Craps, Barthelemy et la propriété Macarty, désignés par les Nos 4 et 5, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Barthelemy, sur une profondeur de 120 pieds.

Le tout conformément aux plans exposés au bureau de l'encanteur, et qui seront exhibés à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans en billets des acquéreurs à leur propre ordre, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, et portant 6 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à leur échéance, et après leur échéance, 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, et en outre clause pénale seulement. Les acquéreurs qui seraient poursuivis pour non paiement de leurs billets, auront à leur charge les frais de Cour et les honoraires de l'avocat fixés à 5 0/0. Les constructions seront assurées contre les risques de feu et les polices transférées tous les ans aux vendeurs ou porteurs des billets jusqu'à paiement final. Les acquéreurs des terrains se feront mettre en possession à leurs frais.

Les actes de vente par devant P. Boyel et P. C. Cavellier, notaires publics, aux frais des acquéreurs. 23 fev

ELIXIR ANTI-GOUTTEUX

DE HIPP. BRIEUGNE,

Inventeur du BAUME TROPICAL ANTI-RHUMATISMAL.

Jusqu'à présent, la médecine est restée impuissante contre la GOUTTE, cette terrible affection qui fait tant de victimes sur l'un et l'autre hémisphère, et chaque jour arrache tant de personnes à leurs travaux pour les livrer aux plus vives souffrances. Il est inutile de rappeler les symptômes de cette maladie, symptômes bien connus de tous ceux qui les ont éprouvés; il suffira d'en invoquer le souvenir pour faire apprécier tout le prix d'un remède efficace contre leur retour. Ce remède existe; c'est l'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX, résultant des persévérantes recherches de M. Hippolyte Brieugne, déjà connu par la découverte du BAUME TROPICAL anti-rhumatismal, qui compte aujourd'hui de si nombreux succès. L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX, destiné particulièrement à combattre les accès de goutte, possède une puissance non moins grande, garantie par une longue expérience de l'auteur sur lui-même et par des succès réitérés sur diverses personnes.

L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX est d'un usage facile, son goût n'offrant rien de désagréable. On peut le prendre pur ou le mêler à deux ou trois cuillerées de thé ou de café. Ses effets se font sentir au bout de quelques heures. Quelle que soit l'intensité de l'accès, on est sûr de voir les douleurs disparaître et les symptômes s'effacer.

A vendre, au dépôt général: à la Nouvelle-Orléans, chez J. WRIGHT & Co. 21 & 151, rue de Chartres

et dans les principales pharmacies des Etats-Unis 13 mai—1an

Médicaments.—Médicaments.

EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN AMÉRIQUE.

LE GRAND REMÈDE ANGLAIS

La solution spécifique

est efficace.

LE célèbre médecin, SIR ASTLEY COOPER, en reconnaît l'efficacité. On lui doit des milliers de guérisons, et la Faculté de Médecine l'approuve. La gonorrhée, les douleurs au dos, la faiblesse et toutes les affections urinaires sont guéries comme par magie. Le système se fortifie, et l'esprit découragé retrouve son énergie. Seul agent:

17 jt—1an 1 1j 26, rue du Camp, Nile-Orléans

BACON—50 boucauts plats-côtés épaules et jambons, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 21 fev 57 et 58 Vieille Levée

WHISKY—100 barils whisky rectifié, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 21 fev 57 et 58 Vieille Levée

EAUX de vie Cognac et Rochelle—G V Bernard & Co; Arnac Seignette; Julien Laferrière; Louis Le Breton 1805, en 1/2, 1/4 et 1/8 pipes. A vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co 25 fev 39, Vieille Levée

A TTENDUS par le navire Pepperell, de Bordeaux, 45 fûts cognac Rochelle Pellevoisin, [illegible] do do do Henry Mounier, 46 caisses Cerceau en crochons. A vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co 25 fev 39, Vieille Levée

RIZ—100 tierçons riz de la Caroline, en magasin et à vendre par L. MALUS & Co. 15 fev 68 Vieille Levée

WHISKY—[illegible] barils vieux Bourbon et Monongahela, en magasin et à vendre par L. MALUS & Co. 16 jan 68 Vieille Levée

BACON POUR BRIDGMIE [illegible] à vendre par L. MALUS & Co. 16 fv 68 Vieille Levée

EN débarquement des navires [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Joli [illegible], sans réserve, pour [illegible]

PAR E. HOGRE & Co.

JEUDI, 3 mars, il sera vendu à 10 heures, au magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée:
100 caisses [illegible]
150 [illegible]
50 pièces [illegible]
30 [illegible] crêpe
20 cartons parures fantaisie et valenciennes.
Conditions à la vente. 2 mars

Porc, graisse, bœuf, etc.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

JEUDI, 3 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, Premier District, au pied de la rue Poydras—

124 barils porc, 117 barillets graisse, 14 tierçons graisse, 2 barils bœuf, 1 baril whisky, 1 barillet pieds de cochon (diverses marques), retirés de Peter Tallon et reçus dans ce port par le bateau à vapeur Wm M. Morrison.

Conditions comptant. 2mars

Propriété rue Claiborne, sans réserve.

PAR TOURNÉ & THOMAS.

SAMEDI 5 mars 1859, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu—sans limite—

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Esplanade, Derbigny et Kerlerec, mesurant 31 pieds 5 pouces face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur. Ensemble une maison briquetée entre poteaux ayant 3 chambres tapissées, 2 à feu avec grates, galerie couverte, porte-cochère, cuisine avec 3 chambres, cave, puits, &c.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de $600 dû en novembre, la balance comptant.

Acte de vente par devant F. Percy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 2 ms

Ilet de valeur au faubourg Jackson.

PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 5 mars 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis,

24 lots de terre désignés par les Nos 1 à 24 de l'îlet No 46 renfermé par les rues St Pierre, Toulouse, Alexandre et Murat.

Le tout d'après un plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets bien endossés, garantis par hypothèque.

Acte de vente pardevant P. Coudrain, notaire public. 1 mars

Succession de Louis LeRoy.

PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi, 5 mars, à 4 heures de l'après-midi, au domicile du défunt, rue Condé, entre Dumaine et St Philippe.

Un magasin de meubles consistant en armoires, bois de lits, tables, chaises, etc.

Aussi—Un billard, un lot queues de billard, plusieurs presses pour plaquage de meubles et un lot de vieux cuivre, une collection complète des journaux de la Nouvelle Orléans de plus de quarante ans de date.

Conditions—Comptant 1er mars

Une domestique créole de valeur.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi 5 mars 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis:

La mulâtresse MARIE, âgée d'environ 11 ans, excellente domestique de maison, gardienne d'enfants, très intelligente, garantie et recommandée sous tous les rapports, vendue par nécessité seulement.

Conditions comptant. 2mars

Esclaves de choix, nègres de champ, arrivés directement de la Géorgie en parfaite santé et pleinement garantis—Vente à crédit

PAR JULIAN NEVILLE & Co,

JULIAN NEVILLE, encanteur—Bureau No 11, Commercial Place.

IL sera offert à l'amiable, jusqu'au 15 du courant, soixante-huit nègres de champ de coton, achetés de choix, attendus vers le 10 du courant. S'ils ne sont pas vendus à cette époque, on les vendra à l'encan le 24 du courant. Une liste et des descriptions complètes seront publiées.

Pour plus de détails et pour les conditions, s'adresser à notre bureau. 1mars—au15

Six magnifiques terrains propres à bâtir, situés dans le Second District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau No 82, rue de Chartres.

IL sera vendu, sans réserve, SAMEDI, 5 mars 1859, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis:

SIX LOTS de terre dans le 2nd District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Broad et Sixième, désignés par les numéros 28, 29, 30, 31, 32 et 33, mesurant chacun 29 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Ste-Anne, avec les profondeurs suivantes:—Le lot No 28 a 163 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la rue Broad et 163 pieds 7 pouces et 4 lignes du côté qui le sépare du lot No 29. Le lot No 29 a 163 pieds 8 lignes; le lot No 30, 162 pieds 9 pouces et 4 lignes; le lot No 31, 163 pieds 9 pouces; le lot No 32, 163 pieds 9 pouces 3 lignes; le lot No 33, 163 pieds 9 pouces 7 lignes. Lesdits lots ont tous 29 pieds 6 pouces et 7 lignes dans le fond.

Termes et conditions—Un quart comptant, la balance à crédit de 1, 2 et 3 ans, pour billets portant intérêt à raison de 6 pour cent par an, du jour de la vente à échéance, et en cas de non paiement devant porter 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets porteront hypothèque spéciale sur les propriétés.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N.B.—Pour plus amples informations voir les plans exposés à la Bourse St-Louis. 1er mars—5

Cigares de la Havane, véritables et de choix, de l'importation de MM. Laborde & Xiques.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

JEUDI et vendredi, 10 et 11 mars 1859, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs No 39, rue de la Nouvelle-Levée, en face de la rue Natchez,

Au delà de 1,000,000 cigares de la Havane de différentes sortes, des meilleures marques et pleinement garantis sous tous les rapports.

Conditions libérales, comme de coutume.

Voir aux catalogues. 26fev

Cinq terrains de choix pour bâtir, situés dans le Premier District, dans la rue du Bassin, entre les rues Canal et Gasquet—Cinq terrains propres à bâtir, situés dans le Second District, encoignure des rues Douane et Bourgogne, et deux îlets à Carrollton. Vente à l'encan.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

Bureau, No 6, Arcade de Banks.

IL sera vendu, samedi, 5 mars 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, les terrains ci-après décrits:

1o—CINQ TERRAINS pour bâtir, situés dans l'îlet compris entre les rues Bassin, Franklin, Canal et Gasquet. Lesdits terrains sont désignés sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, et portant la date du 22 février, 1859, par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5. Ils ont chacun 25 pieds 6 pouces 7 2/8 lignes de face à la rue Bassin, la même largeur dans le fond, et le terrain No 1 a une face sur la rue Franklin, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles—le tout au pied américain.

2o—CINQ TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Douane, Bienville, Remparts et Bourgogne. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1, 2, 3, 4 et 5, sur un plan dressé par L. Reizenstein et portant la date du 28 février 1859.

Le no 1 forme l'encoignure des rues Douane et Bourgogne et a 25 pieds 6 pouces 7 2/6 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 84 pieds 5 pouces 8 lignes de profondeur et face à la rue de la Douane.

Les nos 2, 3, 4 et 5 ont chacun 23 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Bourgogne, sur 85 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

3o—UN ILET situé dans la ville de Carrollton, [paroisse de Jefferson] formé par les rues Washington, Fourth, Short et Zempel, et subdivisé en 22 terrains.

4o—UN ILET situé dans la même ville, compris entre les rues Washington, Third Zempel et Short, subdivisé en 22 terrains—Les deux terrains se trouvant sur un plan dressé par H. Walker.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés, portant 6 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

Les actes de vente par devant O. De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24fev—9

Terrains de valeur propres à bâtir, situés dans le Troisième District.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

Bureau No 6, Arcade de Banks.

IL sera vendu jeudi, 10 mars 1859, à midi, à l'Hôtel St Louis, les terrains pour bâtir ci-après décrits—

1o—DEUX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Amour, Lapeyre, Mandeville et Bons Enfants. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 et 2 et ont chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Amour, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2o—UN ILET situé dans le Troisième District, compris entre les rues St Ferdinand, Girod, la propriété de la Presse à coton et la rue Urquhart. Ledit îlet a 321 pieds de face à la rue St Ferdinand, 341 pieds de face à la propriété de la Presse à coton, 260 pieds de face à la rue Girod et 260 pieds de face à la rue Urquhart. Il est divisé en 21 terrains.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés, portant 6 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

Les actes de vente pardevant O. De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24fv—13

Banque de James Robb.

20 janvier 1859.

CONFORMÉMENT au vote des actionnaires de cette Banque, à une assemblée qui a eu lieu le 17 du courant, le nom de la Banque sera changé en celui de MERCHANTS' BANK (Banque des Marchands), le 1er février prochain, et le capital sera de $1,000,000 au lieu de $500,000.

Les livres de souscription pour l'augmentation du capital sont actuellement ouverts, et, en vertu de la résolution adoptée aujourd'hui par les Directeurs, le montant sera versé comme suit:

Vingt-cinq pour cent, le 1er février courant.
Vingt-cinq pour cent, le 1er mars prochain.
Vingt-cinq pour cent, le 1er avril prochain.
Vingt-cinq pour cent, le 1er mai prochain.

Les actionnaires actuels ont le privilège de souscrire pour deux tiers, entre les actions qu'ils ont maintenant, pendant soixante jours, à partir du 17 courant, mais on recevra une souscription provisoire pour les actions que ne prendront pas les actionnaires actuels.

W. S. MOUNT, 5 fev—1m Caissier

LE Dr C. P. CRANE.

SYSTÈME DE RESPIRATION

De vapeurs électro-chimiques et médicamentées, pour le traitement et la guérison de la

CONSOMPTION,

des maux de gorge, des affections pulmonaires et des voies aériennes.

Il est bien établi aujourd'hui que c'est le système le plus rationnel, le seul moyen efficace.—Également, l'électro chimie appliquée à la thérapeutique, par la nouvelle et la seule infaillible méthode d'appliquer l'électricité pour le traitement et la guérison des maladies chroniques. Extraction de métaux et de toutes les substances étrangères au corps.

Bureau et résidence à l'Institut Electro-Chimique, No 146, rue St-Joseph, entre Camp et St-Charles, Nouvelle-Orléans, où l'on peut consulter le Docteur, de 8 heures du matin à 9 heures du soir. Le Docteur se rend chez les familles, lorsque celles-ci le désirent. Il y a un département spécial pour les Dames. 3 fev—1m, veto

Location de girandoles, bras de lumière, pour bal et soirées.

Que l'on se chargera de placer à très bas prix. *Encore une nouvelle réduction sur les Glaces, Cadres, Gravures, etc.*

G. DUPUY offre à 40 p. 0/0 de réduction tout son magnifique assortiment de glaces françaises, premier choix; gravures, lithographies, mezzo tinto, cadres de glace, tableaux, photographies, embrotypes, galeries de fenêtres, patères, embrasses, glands, câbles, etc. etc. Le tout garanti pour dix ans.

Glaces pour cheminées et entredeux de fenêtres, nouveaux modèles; médaillons Louis XV, Pompadour, Renaissance, ovales; tables dorées, consoles, marbres plaqués avec brackettes dorées, glaces à main, à barbe, à toilette, voyage et psychés. Une grande variété de glaces allemandes de tous prix et grandeurs.

Seul dépôt de verres pour embrotypes et pastels. Restauration et nettoyage des tableaux à l'huile, pastel, etc.

Un immense choix de vues stéréoscopiques sera vendu au dessous des prix courants.

17 jv — G. DUPUY.

CIGARES DE LA HAVANE—125,000 Regalias et autres des marques Revere Rosas, Good Idea, Designio, Numancia, Cometa, Cabañas et Monedas, en débarquement de la goëlette Belicosa, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 39, Nile-Levée 16 fev en face de Natchez Alley

La meilleure lumière au plus bas prix

Économie provenant de la graisse de cuisine ou du lard commun.

LA LAMPE FRANKLIN justement célèbre, PORTATIVE et NE FAISANT PAS DE FUMÉE, manufacturée à la Nouvelle-Orléans. Cette Lampe donne, avec l'emploi de l'huile ou de la graisse de la meilleure qualité, autant de lumière que la LAMPE SOLAIRE moyenne, à un quart moins de dépense, et une économie considérable sur la bougie, et ne produit des heures sans dommage. Elle produit une lumière plus durable que celle de la bougie, n'a pas besoin de nettoyer souvent et ne fait que des modérés de graisse fondue à l'huile. Prix, $1 50 pièce. Il sera fait un escompte libéral à ceux qui achèteront par douzaine.

[illegible] seul agent, [illegible] 30 dec—3m

EN débarquement du navire [illegible] [illegible]

GIN [illegible] à vendre par GALLOSO & PASCAL, 21 fev 57 et 58 Vieille Levée

---

VENTES A L'ENCAN.

Miel de [illegible], Miel de Cuba!

PAR E. [illegible]

JEUDI, 3 du courant, à 10 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, No 45, rue des Magasins—25 barils miel frais de Cuba, en débarquement de la goëlette [illegible], arrivée directement de la Havane.

Conditions—$300, comptant, audessus de $300, 60 jours—en billets approuvés. 2mars

Souliers et Linge fait.

PAR E. HOGRE & Co.

JEUDI 3 mars, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée:

Une facture de bottes et brodequins;

—AUSSI—

Une facture de linge fait, de saison.

Conditions à la vente. 3 mars

VENTE A CRÉDIT.

Bottes, Souliers, Habillements de printemps.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI 4 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

50 caisses bottes, souliers et brodequins.

A 11 heures, au premier:

300 lots d'habillements de printemps.

Conditions à la vente. 2 mars

Faïence..........Faïence.

PAR CHAS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, vendredi 4 mars 1859, à 4 heures de l'après-midi, rue Casacalvo No 76, entre Union et Français:

Un assortiment de faïence neuve consistant en bols; pots; assiettes; plats; beurriers, soucoupes; plateaux huiliers; théières, ainsi qu'un lot de meuble meublants.

Conditions comptant. 3 mars

Croquilles avariés,

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 4 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77, pour compte de qui il appartiendra: avariés à bord du navire Maid of Orleans, venant de New York.

No 75—Une balle 55 pièces croquilles importée et avariée à bord de navire Maid of Orleans, venant de New York.

Conditions—comptant. 3 ms

Belle maison en briques à étage, sur la rue Bourgogne.

PAR TOURNÉ & THOMAS.

LUNDI, 7 mars 1859, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu—Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St Philippe, Remparts et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur, mesure française—Ensemble une belle maison en briques à étage, solidement construite: les murs ont un pied d'épaisseur jusqu'aux pignons, verandah, porte cochère, beau vestibule de 7 pieds, salle et salon, galerie, le second ayant 4 chambres à feu, cabinet, galerie avec escalier jusqu'aux mansardes, le tout neuf et en parfait état, n'ayant pas encore été habitée—Une cuisine en briques à étage, avec 4 chambres, une ancienne maison en briques avec une grande chambre à feu, cabinet, galerie vitrée, une grande remise, water works, &c. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant J. Agaisse, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 mars

Vente libérale, à crédit, de quatorze terrains près de la rue de l'Esplanade.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau, No 82 rue de Chartres.

SAMEDI 5 mars 1859, il sera vendu, à midi, dans la rotonde de la Bourse St-Louis:

Trois Lots de Terre dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Johnson et Galvez, désignés par les Nos 1, 2 et 3.

Quatre lots dans l'îlet suivant, borné par les rues Kerlerec, Columbus, Johnson et Galvez, désignés par les Nos 16, 17, 18 et 19.

Sept lots dans l'îlet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Galvez et Miro, désignés par les Nos 8, 9, 10, 11, 12, 14 et 15. Le tout conformément à un plan maintenant exposé à la Bourse St Louis.

Termes et conditions—Un quart comptant; la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, pour billets sans endosseurs, portant intérêt à raison de 6 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement, lesdits billets devront porter intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets devront porter une hypothèque spéciale sur les propriétés vendues.

Actes de vente pardevant E Bouny, notaire public, aux frais des acquéreurs. 28 fev—5

Vente pour cause départ.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi, 5 mars 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés suivantes:

Un lot de terre dans l'îlet renfermé par les rues Kerlerec, Esplanade, Villeré et Robertson, mesurant (mesure française) 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une maison de deux pièces, galerie et deux cabinets, cour, puits, latrines, &c.

Un autre lot de terre désigné par le No 1 mesure 20 pieds de face à la rue Laharpe, entre Derbigny et Roman, sur une première profondeur de 102 pieds, à la s'élargissant à angle droit, de 20 pieds, sur une seconde profondeur de 20 pieds, 11 pouces et 11 lignes, et 40 pieds de large sur la ligne du fond. Cette propriété est louée à un bon locataire $11 par mois. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Les acheteurs devront faire assurer les propriétés pour le montant des billets dus et en transférer les polices au vendeur comme sécurité. 28fv

Grande vente péremptoire de 294 lots de terre, si ués au faubourg Trémé, à un crédit de 1, 2, 3 et 4 ans, sans endosseurs.

PAR P. & H. DEVERGES,

P. H. DEVERGES, encanteur.

Bureau No 96, Passage de la Bourse, au 1er.

IL sera vendu SAMEDI prochain, 5 mars, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St Louis, sans aucune réserve, les terrains et ilets de terre ci-après décrits:

8 LOTS de terre formant l'encoignure des rues Dorgenois et St Philippe.

7 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Hagan (autrefois Première), Rendon (autrefois Seconde), Ste Anne et Dumaine.

27 LOTS de terre formant l'îlet entier, borné par les rues Quatrième, Cinquième, Ste Anne et Dumaine.

27 LOTS de terre formant l'îlet entier, compris entre les rues Broad, White (dernièrement Sixième) Toulouse et St-Pierre.

10 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Broad, Dorgenois, Orléans et St-Pierre.

3 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Hagan, Rendon Toulouse et St Pierre.

LOTS de terre compris entre les rues Troisième, Van Buren, Ste-Anne et Dumaine

5 LOTS de terre compris entre les rues Van Buren, Quatrième, Promenade Carondelet et Toulouse.

6 LOTS de terre renfermés par les rues Quatrième, Cinquième, Toulouse et St Pierre.

1 LOT de terre formant l'encoignure des rues Dumaine et Rendon.

4 LOTS de terre formant l'encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Van Buren

14 LOTS de terre compris entre les rues Bernadotte, St Patrick, Beauville et Conti.

4 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rue Rochblave, Tonti, Dumaine et St-Philippe.

14 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Broad, White, St-Pierre et Orléans.

26 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Cinquième, Dumaine et St Philippe.

25 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Broad, Orléans et Ste Anne.

10 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Rochblave, Dorgenois, Orléans et Ste Anne.

2 LOTS de terre situés dans l'îlet borné par les rues Tonti, Miro, Dumaine et St Philippe.

10 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Banks, Palmyre, St Patrick et Gravier.

10 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Troisième, Van Buren, Toulouse et St Pierre.

10 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Troisième, Van Buren, Toulouse et Promenade Carondelet.

1 LOT de terre formant l'encoignure des rues Hagan et Dumaine.

1 LOT de terre dans l'îlet borné par les rues St-John, St-Louis, St James et Toulouse.

4 LOTS de terre faisant face à la rue Rochblave, entre la Promenade Carondelet et la rue St-Pierre.

10 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Salcedo, Lopez Jackson et Canal.

Les terrains ci-dessus décrits sont situés dans la partie la plus florissante du faubourg Tremé, méritent par leur position l'attention des personnes qui non seulement veulent placer leurs capitaux avantageusement, mais encore y bâtir des résidences agréables. Nous ferons remarquer que dans cette grande quantité de terrains il existe plusieurs beaux îlets de terre admirablement situés soit pour y établir des jardins potagers, dépôts de charbon ou bois, etc. etc. Des plans lithographiés représentant la position des terrains et leurs dimensions, que l'on pourra se procurer au bureau des encanteurs quelques jours avant la vente.

Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets portant hypothèque sur les terrains vendus et 6 pour cent d'intérêt du jour de la vente, et en cas de non paiement à maturité les billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant P. C. Cuvellier, notaire public, aux frais des acquéreurs 28 fev—6

BUREAU DU COLLECTEUR

DU SECOND DISTRICT

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

No 9, rue St-Pierre, maisons Pontalba.

AVIS est par le présent donné aux contribuables du Second District de la Nouvelle Orléans, que mon bureau sera ouvert à partir du 1er mars prochain, et que de 10 heures du matin à 2 heures de relevée j'y recevrai les taxes d'État, prélevées en vertu de la loi sur les propriétés foncières, les esclaves, les capitaux, etc. pour l'année 1858. Je préviens en outre les personnes ou associations engagées dans un commerce, une profession ou une occupation qui exigent une licence, d'avoir à se rendre à mon bureau à l'effet de se procurer les licences requises pour poursuivre leur commerce, professions ou occupations respectives pendant l'année 1859; faute de quoi faire elles seront passibles des pénalités décrétées par la loi. J. HERNANDEZ,

11fev—20f Collecteur de l'État pour le 2d dist

Casadavant & Beauregard.

CHIRURGIENS-DENTISTES, 189 Royale, près St-Pierre, continuent à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Ils posent les dents artificielles sur l'or, l'argent ou le platine, avec gencives continues pour remplir les vides. Ils remplacent au moyen de la pression atmosphérique et selon les procédés perfectionnés, une ou plusieurs dents ou tout un ratelier—Extraction sans douleur par l'application d'une composition chimique qui n'endort pas, et sans chloroforme.

Consultations en français, espagnol, et anglais 18 fev—3 m

AVIS.

Le Dr L. DUPERRON, DENTISTE, rue ROYALE, No 80—A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de recevoir une composition propre à plomber les dents, qui offre des avantages inconnus jusqu'à ce jour. Cette composition, inventée par le Dr WILOFT, introduite avec une légère pression dans la cavité de la dent, adhère parfaitement aux parois internes et devient immédiatement aussi dure que la dent elle-même, et après quelques instants en a la poli et la couleur. Les personnes dont les dents sont noires ou d'une couleur foncée par suite des divers plombages qu'elles contiennent, pourront, au moyen de cette composition, leur faire reprendre la couleur naturelle.

24 nov—

LAIT ANTEPHELIQUE

Le seul dont les effets soient incontestables. Plus de rides, plus de taches de rousseur, rougeurs et boutons, [illegible] Enlève les taches, dartres, éphélides et teint. Expérimenté sur les peaux du visage, par le véritable LAIT ANTÉPHÉLIQUE de chez Candès, [illegible]

AVIS.

[illegible]

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, chez F. V. HERMES, [illegible], encoignure St-Louis et Remparts; ED. GUILLOT, 145 rue Royale; J. WRIGHT & Co. 21 et 151, rue Chartres. 1mb—1re

BILLARDS.

Tables de billard améliorées et coussins de [illegible] de Phelan.

LE soussigné vient de placer dans son salon les tables et coussins, pour lesquelles il sont agents, et il prie le public de venir voir dans le plus bref délai possible.

Il a aussi 2 excellentes tables de seconde main, faites par [illegible], qu'il vendra [illegible]

[illegible] M. M. MILLER

VENTES A L'ENCAN

Terrain et Maison rue Bourgogne.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 5 mars 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Conti et Bienville, mesurant 33 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces et 6 lignes. Ensemble une maison No 64, dans la cour, avec un petit parterre devant; la maison contient quatre chambres, deux chambres dans l'attique, une cuisine à deux étages contenant six chambres, cour, latrines, etc. etc. Voir le plan à la Bourse St-Louis.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque sur la dite propriété et portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à leur échéance. Les édifices seront assurés contre les risques du feu et les polices seront transférées au vendeur jusqu'à parfait paiement. 28 fév—6

Terrain et maison sur l'Esplanade.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 5 mars 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un terrain dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Robertson et Claiborne, mesurant 31 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces. Ensemble une maison basse contenant quatre chambres, galerie vitrée, une cuisine basse de quatre appartements, latrines, caves, puits, etc., et deux corridors, le tout divisé en deux corps de logis. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque sur la dite propriété et portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à leur échéance, et après l'échéance 8 pour cent. Les édifices seront assurés contre les risques du feu et les polices transférées au porteur des billets jusqu'à paiement final.

VENTES JUDICIAIRES.

Thomas J. Barke vs Thomas Mylotte.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 6555—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 11 de mars 1859, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets contenus dans la maison située rue Ste-Anne No 14 (maisons Pontalba), dans le 2me District de cette ville, saisis conformément audit writ.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER,

28 fev—3 & 11m Shérif de la paroisse d'Orléans

D. Jacquet vs. G. P. Houghton et son épouse.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,264—En vertu d'un writ de fieri facias contre G. P. Houghton et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 3 de mars 1859, à 10 1/2 heures A. M., en mon magasin de dépôt, situé rue Jefferson No 23 dans le 2me district de cette ville, à l'adjudication de

Un lot de meubles suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif

19fev—19,22,25,28 et m 3 de la paroisse d'Orléans

JACOB Benz vs Christian Miller et F. Shellybaum, tu soli.—No 15,161—En vertu d'un writ de fi. fa. qui m'a adressé l'hon. John P. Barnett, Cinquième juge de paix de la paroisse d'Orléans je vendrai à l'encan en face de mon bureau, No 4, rue des Français, entre les rues Victoire et Esplanade lundi, 7 mars 1859, à midi—Une machine et des appareils pour presser le fil de fer—saisis dans le susdit procès. Conditions, comptant sur les lieux.

25 fev—7m F. HERNANDEZ, constable

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de New and et E. J. Holmes—No 9,113

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,

3 mars—7 12 Député Greffier

No 15,184—Succession de Marie Leonhard.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Jean Nossy Cantereu a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Marie Leonhard, décédée intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, 3 mars—7 12 députe greffier

Succession de A. H. Boyer—No 14,612

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, 22fev—26 3m Député-Greffier

Succession de Felipe Abyo—No 14,211.

DEUXIÈME Cour de District de la Nile-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds en ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, 22 fev—26 3m Député Greffier

No 15 131—Succession de Pierre Levêque.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Gavino Ledda a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Pierre Levêque, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, 22fev—26 3m Député Greffier

POUR NEW-YORK, VIA LA HAVANE.

Jour de départ, SAMEDI, 5 mars, à 8 h. précises du soir.

Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis—POUR NEW YORK via la Havane—Le magnifique steamship EMPIRE CITY, fin marcheur, commandant S. F. Griffin, partira de son wharf, en face de la rue St Joseph à heure précise, avec la malle des États-Unis et les passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 74, rue des Magasins.

1er mars—4f S. DE VISSER & Co, agents

POUR LA CALIFORNIE VIA ASPINWALL, NAVY BAY ET PANAMA.

Jour de départ, SAMEDI, 5 mars, à 8 h. précises du soir.

Compagnie de steamships de la malle des États-Unis—Le magnifique steamship EMPIRE CITY, fin marcheur, commandant J. F. Griffin, partira de son wharf, en face de la rue St-Joseph, à heure précise, avec la malle des États-Unis et les passagers pour Navy Bay. Il se rejoindra à la Havane, avec le steamship GRANADA, de la malle des Etats Unis et, à Panama, avec le GOLDEN GATE, nouveau steamship de la Compagnie de la malle du Pacifique.

Pour des billets pour tout le voyage s'adresser au No 42, rue Natchez.

1er mars—4f ARMSTRONG, HARRIS & Co

POUR VERA-CRUZ.

Jour de départ, MARDI, 15 mars à 8 heures A. M.

POUR VERA-CRUZ—Ligne de la malle des États-Unis—L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, commandant Thos Forbes, partira pour Véra-Cruz, ainsi qu'il est dit plus haut, à 8 heures du matin, de son wharf au pied de la rue Girod.

Pour fret ou passage, (pour emmenagements, chambres et entreponts) s'adresser à

C. B. PAYNE, 57, rue du Camp

Le TENNESSEE partira de la Nouvelle-Orléans, régulièrement, le 1er et le 15 pour Véra-Cruz, et partira de ce dernier port le 8 et le 22. 3mars

Jour de départ, DIMANCHE 6 mars 1859, à 8 h. A M

Compagnie de steamships du Sud—Ligne de la malle des Etats-Unis—POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA—L'excellent steamship MEXICO, doublé et chevillé en cuivre, commandant W H Talbot, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des États Unis.—Pour fret ou passage, ayant de jolis emmenagements, s'adresser à bord ou à

C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les jeudis et dimanches. 3mars

POUR LES ATTAKAPAS—VIA PLAQUEMINE.

Jour de départ, tous les MARDIS à midi.

Le bateau à vapeur CERES, capitaine J. J. Labarthe, bien connu aux Attakapas, est actuellement prêt à recevoir du fret pour St-Martinville, New Iberia, Jeanerets, Charenton, Franklin, Certreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. Tout ce qui lui sera confié sera traité avec soin et ponctualité. Le soussigné profite de l'occasion pour remercier cordialement le public et ses amis de la confiance qu'ils lui ont témoignée jusqu'à ce jour, et pense, en redoublant de soins, d'en mériter la continuation. J. J. LABARTHE. 5 janv—

Dolbear's Commercial College, 106, Canal St.

Est maintenant ouvert toute l'année.

Le but de l'éducation qu'on y donne est de permettre à ceux qui la reçoivent d'entrer dans les AFFAIRES, dans une MAISON DE COMMERCE, une BANQUE, ou tout autre établissement, d'ouvrir, fermer et tenir toutes sortes de livres.—pour bateaux, sociétés simples, sociétés compliquées, administration, etc, etc. Il y a neuf salles et des professeurs pour l'ÉCRITURE, les MATHÉMATIQUES, la TENUE DES LIVRES, le FRANÇAIS, l'ESPAGNOL, L'ALLEMAND, l'ANGLAIS, etc. Le collège compte 2,000 de ses anciens élèves, au moins, dans des maisons de commerce de cette ville.

Les négociants s'adressent au collège pour obtenir des commis et des teneurs de livres. Les citoyens et les étrangers sont invités à examiner l'établissement et à juger par eux-mêmes.

Des circulaires, avec les conditions, sont adressées à tous ceux qui le désirent.

14fev—1ms RUFUS DOLBEAR.

AUX DAMES DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

AVIS ESSENTIEL.

LE confiseur de la rue Conti, 105 et 107, prévient les Dames qu'il déballe un grand assortiment de bonbons nouveaux et de très beau choix, qu'il vient de recevoir de Paris. Tous ces bonbons, figurés et fabriqués avec un soin tout particulier, se recommandent par la qualité de leur parfum et leur bon travail.

Ils ne diffèrent pas de prix et se vendent toujours à 50 cts. P. MANRY,

28oct—a Rue Conti 105 & 107

CORALLITE,

ou base vulcanisée.

Cette Plaque, entre les mains de plus de cent des premiers opérateurs, au Nord, pendant les trois dernières années, a pleinement prouvé sa vaste supériorité sur tous les autres systèmes, sous le rapport de la

FORCE,

DE LA DURABILITÉ,

DE LA PROPRETÉ,

DE LA PARFAITE ADAPTATION,

DE L'APPARENCE NATURELLE,

ET DE L'UTILITÉ.

Elle est moitié plus haute et prévient le désagréable rigidité et l'IRRITATION GALVANIQUE des plaques ordinaires. Elle met en outre l'opérateur à même de rendre à la figure sa plénitude naturelle. Sa position fixe et sa grande force lui ont mérité le titre de

MASTICATEUR.

EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR,

Pas de Chloroforme—Pas de douleur aux gencives.

L'ANESTHÉSIE ÉLECTRIQUE, jointe à une application locale aux gencives, permet au soussigné d'extraire les dents en diminuant de beaucoup la douleur, et, dans la plupart des cas, sans aucune douleur. Ayant seul le droit de se servir de la Base Vulcanisée, il pourra adopter les mêmes prix qu'il demande à New York. Il espère que la réputation acquise pendant dix ans de pratique à la Nouvelle-Orléans, est une garantie suffisante que son travail ne laissera rien à désirer.

B. F. SMITH.

M. Smith est pour le moment à l'Hôtel St-Louis. 5 janv—3m v et samp

TABAC en feuilles—20 balles Vuelta Abajo en débarquement du Belicoso, à vendre du [illegible], 25 balles Vuelta Abajo pour coupe et pipes, 25 balles Tabac Kentucky [illegible] en magasin. A vendre par ANT COSTA & Co 17 fév 10 rue de la Douane